

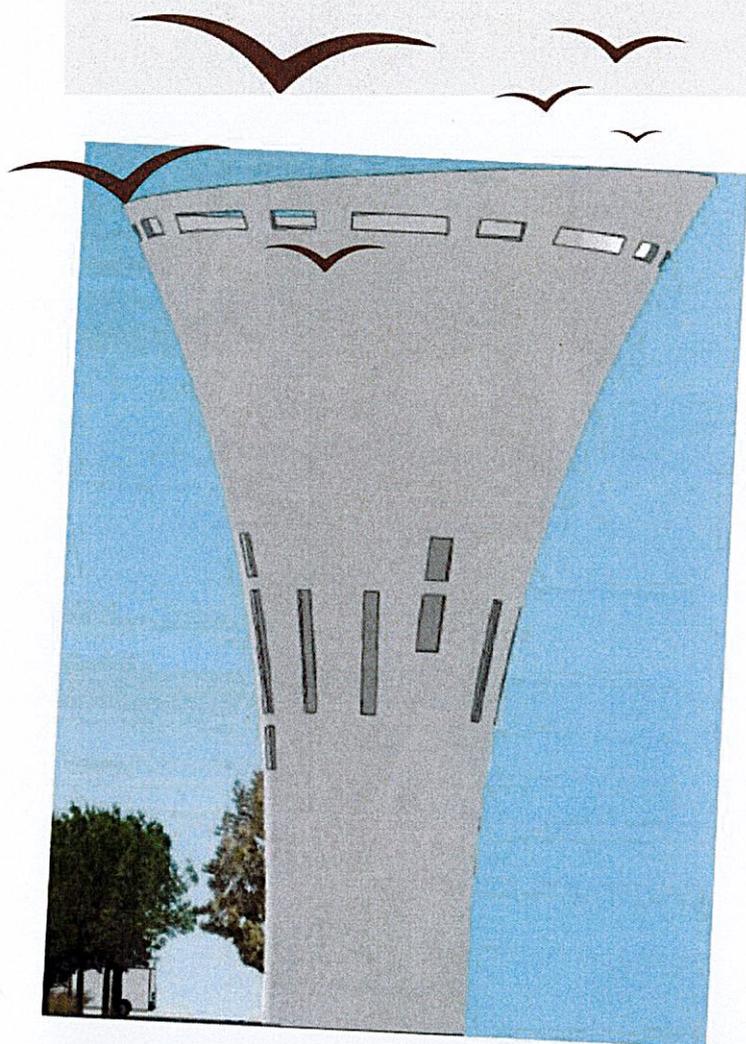


Les Eaux de Beaufort

www.eaux-beaufort.fr

RAPPORT ANNUEL

ANNEE 2023



*LE PRIX ET LA QUALITÉ DU
SERVICE DE L'EAU POTABLE*

Document établi selon l'article L2224-5 du CGCT, le décret n°2007-675 et l'arrêté ministériels du 02/05/2007

Les chiffres du service d'eau potable Syndicat Mixte DES EAUX DE BEAUFORT	
Territoire : 36 813 Abonnés 63 390 habitants [D101.1]	<p>35 communes desservies : Bagger-Morvan, Bagger-Pican, Broualan, Cancale, Châteauneuf-d'Ille-et-Vilaine, Cherrueix, Dol-de-Bretagne, Epiniac, Hirel, La Boussac, La Fresnais, La Gouesnière, La Ville-Es-Nonais, Le Tronchet, Le Vivier-sur-Mer, Lillemer, Miniac-Morvan, Mont-Dol, Pleine-Fougères, Plerguer, Roz-Landrieux, Roz-sur-Couesnon, Sains, Saint-Benoît-des-Ondes, Saint-Broladre, Saint-Coulomb, Saint-Georges-de-Gréhaigne, Saint-Guinoux, Saint-Jouan-des-Guérets, Saint-Marcen, Saint-Méloir-des-Ondes, Saint-Père-Marc-en-Poulet, Saint-Suliac, Trans-la-Forêt et Tressé.</p> <p>Le syndicat dessert en outre partiellement les communes de Bazouges-la-Pérouse, Pontorson et Pleudihen.</p>
Exploitation : En délégation de service public à Veolia	<p>La Compagnie de l'Eau et de l'Ozone (Veolia Eau) a la responsabilité du fonctionnement des ouvrages, de leur entretien, de la permanence du service et de la gestion des abonnés.</p> <p>Le Syndicat garde la maîtrise des investissements et la propriété des ouvrages.</p>
3 076 565 m³ achetés	<p>La production a été transférée à Eau du Pays de Saint-Malo au 1^{er} juillet 2014. 3 076 565 m³ ont été achetés à Eau du Pays de Saint-Malo et Dinan agglomération en 2023.</p>
Distribution : 1 270km de réseau, hors branchements 2 831 699 m³ facturés	<p>2 831 699 m³ ont été facturés aux abonnés en 2023, soit une moyenne de 122 litres par habitant et par jour (toutes activités confondues).</p> <p>En tenant compte des besoins des pompiers et des besoins du service, le rendement du réseau (indicateur du Maire) est de 92 %.</p>
Qualité : Très Bonne	<p>Le bilan fourni par l'ARS indique que l'eau du Syndicat est de très bonne qualité.</p> <p>100% des analyses sont conformes au niveau bactériologique et 100% au niveau physico-chimique.</p>
Prix du service : 335,27 € pour 120 m³	<p>Le prix du service comprend une partie fixe (abonnement) et un prix au m³ consommé.</p> <p>Au total, un abonné domestique consommant 120 m³ payera en 2023, 335,27 € (sur la base du tarif du 1^{er} janvier 2023, toutes taxes comprises) soit une légère augmentation, ce qui porte le prix à 2,79 €TTC/m³</p> <p>Sur ce montant, 58% reviennent à l'exploitant pour l'achat d'eau (0,8415€/m³), l'entretien et le fonctionnement ; 18% reviennent aux Eaux de Beaufort pour les investissements. Les taxes et autres redevances représentent 24 %.</p>

SOMMAIRE

SOMMAIRE	4
Préambule.....	5
1. Présentation générale du service.....	5
1.1. Périmètre et nature du service assuré.....	5
1.2. Mode de gestion du service	6
1.3. Les usagers et les volumes facturés	7
1.4. Les ressources en eau.....	9
1.5. Le réseau de distribution.....	11
1.5.1. Les réservoirs.....	11
1.5.2. Le réseau et les branchements	11
2. Faits marquants de l'exercice	12
3. Indicateurs techniques	12
3.1. Volumes mis en distribution sur l'année civile	12
3.2. Volumes consommés et rendement.....	12
3.2.1. Le bilan hydraulique 2023 :	13
3.2.2. Les pertes primaires sur le réseau (volumes non comptés) :	14
3.2.3. Les rendements	14
3.3. La qualité de l'eau.....	16
3.4. Les fuites sur réseau.....	16
3.5. Les opérations de renouvellement et d'investissements.....	16
3.6. Etat des branchements en plomb.....	24
3.7. Les projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service aux usagers et les performances environnementales du service	24
3.8. Détail sur l'indicateur connaissance et gestion patrimoniale du réseau [P103.2] ...	25
4. Indicateurs financiers	26
4.1. Les tarifs	26
4.2. La facture d'eau 120 m ³	28
4.3. Les recettes du Déléguataire	29
4.4. Le budget Eau Potable du Syndicat	29
4.4.1. Les recettes d'exploitation.....	29
4.4.2. Etat de la dette du service.....	29
4.4.3. Amortissements réalisés en 2023	29
4.4.4. Opérations de coopération décentralisée	30
Les indicateurs de performance.....	31
4.5. Indicateurs descriptifs :	31
4.6. Indicateurs de performance :.....	31
ANNEXE 1 : Bilan de la qualité de l'eau distribuée	34
ANNEXE 2 : Bilan Agence de l'Eau Loire-Bretagne	37

Préambule

Conformément aux dispositions de l'article L 2224-5 du CGCT, le Président est tenu de présenter à l'assemblée délibérante un rapport annuel sur le prix et sur la qualité du Service Public de l'eau potable. Il répond aux 2 préoccupations majeures dans la conduite des politiques publiques : la performance de l'action publique et le développement durable au service de l'utilisateur.

1. Présentation générale du service

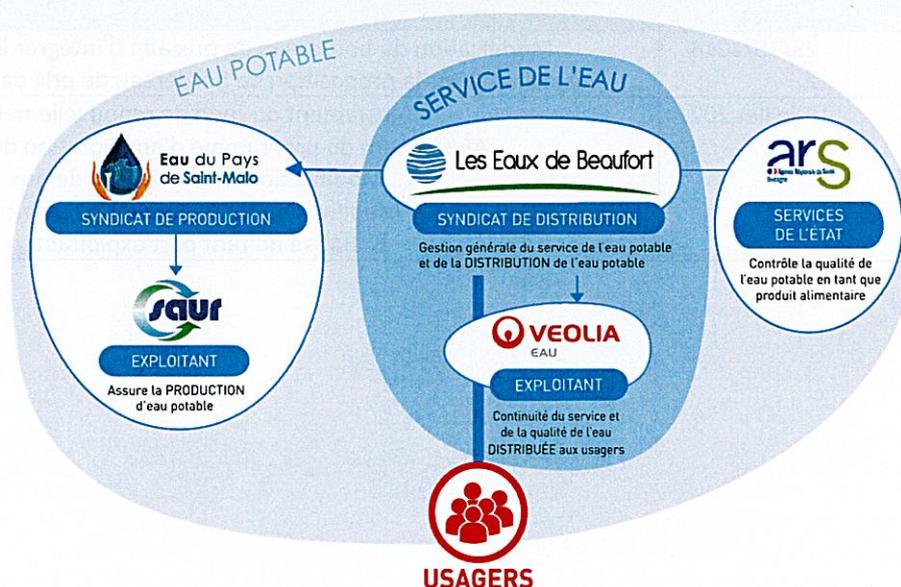
1.1. Périmètre et nature du service assuré

Le service d'eau potable est géré au niveau intercommunal. La Communauté de Communes Bretagne Romantique a transféré sa compétence eau potable pour le territoire de Tressé au 1^{er} janvier 2020. Les intercommunalités Saint-Malo Agglomération et Communauté de Communes du Pays de Dol et de la Baie du Mont Saint-Michel ont confirmé leur adhésion eau potable au 1^{er} janvier 2018. Ce faisant, le Syndicat des EAUX DE BEAUFORT leur rend compte annuellement de ses activités.

Dans un souci de bonne gestion des ressources en eau, le Syndicat des EAUX DE BEAUFORT a confié la partie production au Syndicat de production « Eau du Pays de Saint-Malo » (Syndicat Mixte de Production d'Eau Potable de la Côte d'Emeraude), le 1^{er} juillet 2014. Le Syndicat de production rend compte au Syndicat des Eaux de Beaufort de ses activités.

Le Syndicat des EAUX DE BEAUFORT gère l'alimentation en eau potable des habitants des communes de : Baguer-Morvan, Baguer-Pican, Broualan, Cancale, Châteauneuf-d'Ille-et-Vilaine ; Cherrueix, Dol-de-Bretagne, Epiniac, Hirel, La Bousac, La Fresnais, La Gouesnière, La Ville-Es-Nonais, Le Tronchet, Le Vivier-sur-Mer, Lillemer, Miniac-Morvan, Mont-Dol, Pleine-Fougères, Plerguer, Roz-Landrieux, Roz-sur-Couesnon, Sains, Saint-Benoît-des-Ondes, Saint-Broladre, Saint-Coulomb, Saint-Georges-de-Gréhaigne, Saint-Guinoux, Saint-Jouan-des-Guérets, Saint-Marc, Saint-Méloir-des-Ondes, Saint-Père-Marc-en-Poulet, Saint-Suliac, Trans-la-Forêt et Tressé. Il dessert en outre partiellement les communes de Bazouges-la-Pérouse, Pontorson et Pleudihen-Sur-Rance.

Le service public d'eau potable dessert 36 277 abonnés, représentant environ 62 729 habitants permanents (+1,0% par rapport à 2021).



1.2. Mode de gestion du service

Le service est exploité en délégation de service public par la Compagnie de l'Eau et de l'Ozone (Veolia Eau), en vertu d'un contrat d'affermage ayant pris effet le 1^{er} juillet 2014 pour une durée de 9,5 ans. Son échéance est fixée au 31 décembre 2023.

Ce contrat ne porte que sur le service de distribution d'eau potable.

Les principales missions confiées au délégataire sont les suivantes :

- Les achats d'eau (0.7650€HT/m³) (+15%)
- Gestion du service :
 - Application du règlement du service
 - Fonctionnement, surveillance et entretien des installations
 - Relève des compteurs
- Gestion des abonnés
 - Accueil des usagers
 - Facturation
 - Traitement des doléances
- Mise en service et entretien de l'ensemble des équipements : réservoirs, surpresseurs, canalisations, branchements, compteurs
- Renouvellement :
 - Des équipements électromécaniques
 - Des branchements
 - Des compteurs
 - Des canalisations < 6m

La collectivité prend en charge le renouvellement des canalisations (>6m), les déplacements de compteurs en limite de propriété, les clôtures et le génie civil.

Le contrat a fait l'objet d'un avenant :

Avenant n°	Date	Objet
1	28/10/2014	Modification du bordereau de prix afin d'intégrer le résultat de la négociation sur la proposition de bordereau de prix dans le contrat initial
2	1 ^{er} juillet 2021	Ajustement du fond de renouvellement Ajustement du programme d'amélioration du service Modification du bordereau de prix Modification du règlement de service Baisse du tarif part exploitant

1.3. Les usagers et les volumes facturés

La répartition des usagers par commune est la suivante, à la date du 31 décembre 2023 :

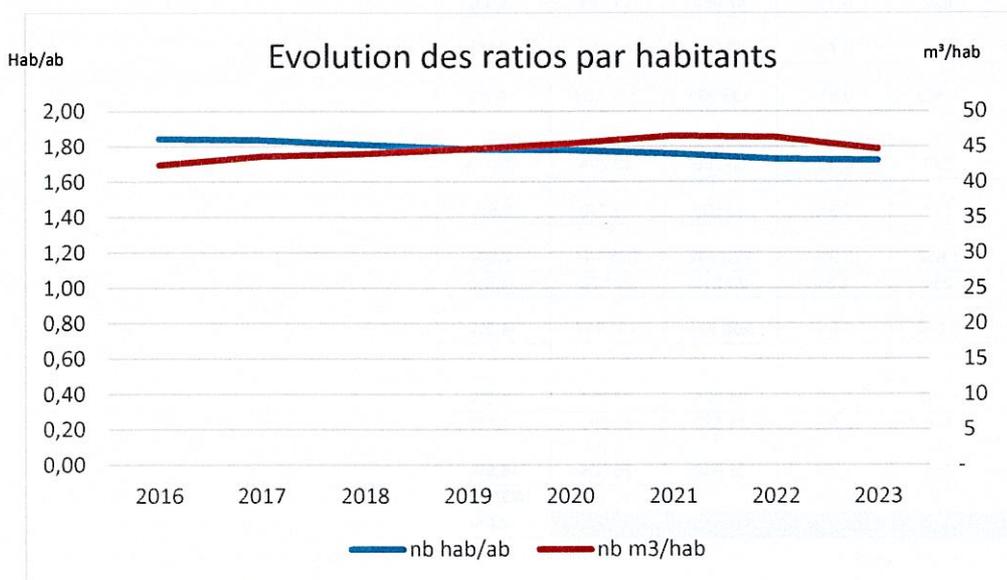
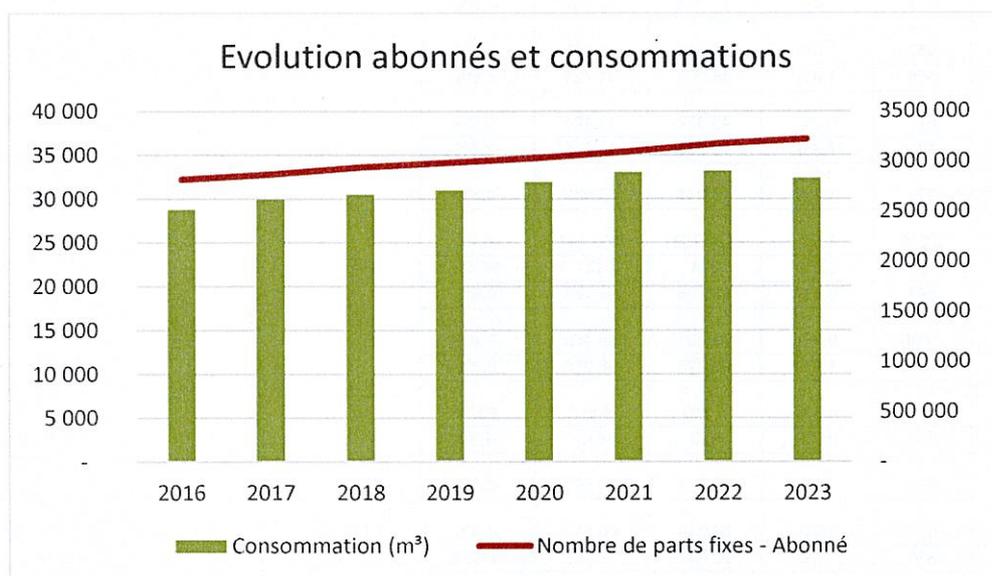
Commune	Abonnés 2022	Abonnés au 31/12/2023	Evolution des abonnés	Volumes 2022	Volumes 2023	Evolution des volumes
Baguer-Morvan	809	816	0,9%	60 618	58 692	-3,2%
Baguer-Pican	788	818	3,8%	72 462	67 121	-7,4%
Bazouges-la-Perouse	2	2	0,0%	191	126	-34,0%
Broualan	200	201	0,5%	14 034	13 325	-5,1%
Cancale	5 167	5 274	2,1%	358 514	352 794	-1,6%
Châteauneuf-d'Ille-et-Vilaine	781	810	3,7%	56 206	56 646	0,8%
Cherueix	830	844	1,7%	70 977	71 250	0,4%
Dol-de-Bretagne	3575	3 694	3,3%	261 789	263 201	0,5%
Epiniac	723	741	2,5%	56 286	51 734	-8,1%
Hirel	824	830	0,7%	67 153	64 289	-4,3%
La Boussac	654	660	0,9%	43 758	43 134	-1,4%
La Fresnais	1 273	1 294	1,6%	99 267	95 051	-4,2%
La Gouesnière	1003	1 007	0,4%	72 108	70 832	-1,8%
La Ville-es-Nonais	641	653	1,9%	44 005	43 710	-0,7%
Le Tronchet	580	586	1,0%	48 109	51 721	7,5%
Le Vivier-sur-Mer	669	671	0,3%	45 392	44 194	-2,6%
Lillemer	177	190	7,3%	13 590	13 235	-2,6%
Mesnil-Roc'h (Tressé)	225	229	1,8%	15 041	15 082	0,3%
Miniac-Morvan	2 186	2 219	1,5%	174 753	165 747	-5,2%
Moidrey	3	3	0,0%	271	421	55,4%
Mont-Dol	592	597	0,8%	63 796	64 164	0,6%
Pleine-Fougères	1037	1 038	0,1%	71 461	66 450	-7,0%
Plerguer	1 352	1 376	1,8%	97 776	98 085	0,3%
Pleudihen Sur Rance	61	64	4,9%	4 140	4 414	6,6%
Pontorson	8	8	0,0%	623	615	-1,3%
Roz-Landrieux	622	633	1,8%	58 834	57 583	-2,1%
Roz-sur-Couesnon	651	664	2,0%	64 314	60 812	-5,4%
Sains	306	310	1,3%	20 891	18 488	-11,5%
Saint-Benoît-des-Ondes	620	622	0,3%	47 084	44 744	-5,0%
Saint-Broladre	581	585	0,7%	42 000	40 827	-2,8%
Saint-Coulomb	1 852	1 863	0,6%	133 985	124 409	-7,1%
Saint-Georges-de-Grehaigne	219	222	1,4%	63 768	42 704	-33,0%
Saint-Guinoux	608	611	0,5%	43 500	43 740	0,6%
Saint-Jouan-des-Guerets	1 638	1 652	0,9%	220 832	225 144	2,0%
Saint-Marcan	264	258	-2,3%	23 210	22 873	-1,5%
Saint-Meloir-des-Ondes	2 530	2 604	2,9%	206 594	193 757	-6,2%
Saint-Père-Marc-En-Poulet	1174	1 190	1,4%	94 864	93 894	-1,0%
Saint-Suliac	688	705	2,5%	44 569	43 799	-1,7%
Trans-la-Forêt	363	369	1,7%	26 998	25 398	-5,9%
vente	1	1	0,0%		17 464	#DIV/0!
TOTAL	36 277	36 914		2 903 763	2 831 669	-2,5%

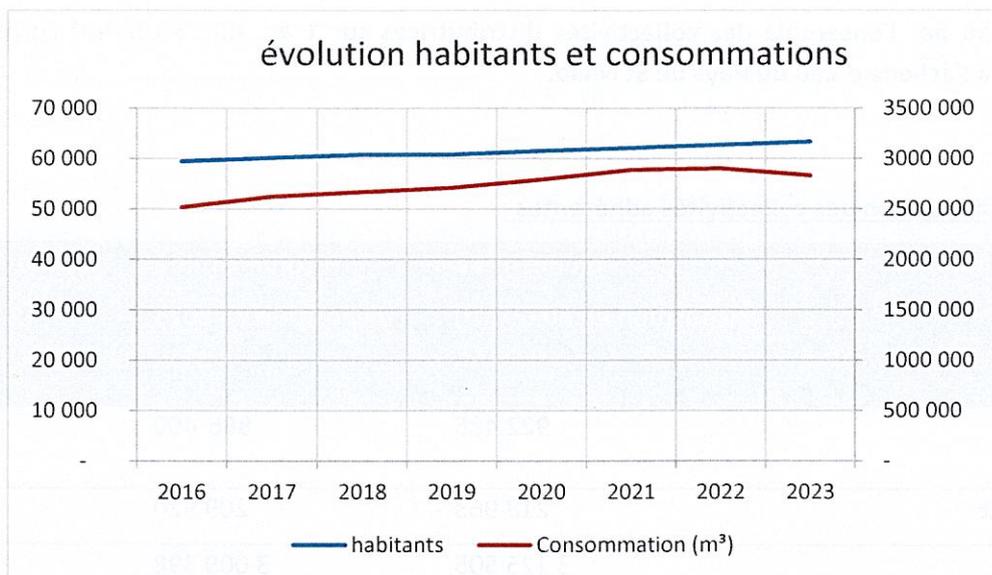
	2021	2022	2023	Evolution (n-1 ; n) (%)
Nombre d'habitants permanents	62 160	62 729	63 390	1,1%
Nombre de parts fixes facturées	35 702	36 277	36 813	1,5%
Volumes facturés	2 890 054	2 903 763	2 831 699	- 2,5%
Nombre de jours entre 2 relevés annuels (non vérifié)	369	364	367	/
Volume moyen facturé (m3/usager)	81	80	77	- 3,9%

Le nombre de parts fixes poursuit son augmentation de 1,5% en 2023, soit toujours un peu plus rapidement que le nombre d'habitants (+1%).

Les volumes facturés sont en baisse de 2,5% en 2023.

PM : l'année 2020 est marquée par 2 confinements pour la COVID-19.





1.4. Les ressources en eau

Le Nord du Département étant régulièrement en sécheresse, les élus ont décidé de mutualiser les ressources en eau entre elles en créant un Syndicat de production dit "Eau du Pays de St Malo" (EPSM). La gestion des ressources en est ainsi simplifiée et optimisée puisque les prélèvements se font en fonction des disponibilités, en d'autres termes en fonction des pluviométries. Les collectivités adhérentes, dont le Syndicat des EAUX DE BEAUFORT, sont ainsi alimentées en intégralité par des achats d'eau auprès de ce Syndicat de production. Ce dernier dispose de 3 usines de production (usines de Beaufort, Landal et Bois Joli) et réalise également des achats d'eau au Syndicat Mixte d'Arguenon Penthièvre (SMAP). Le détail des éléments sera présenté dans le RPQS du Syndicat de Production Eau du Pays de St-Malo.

Il existe également un petit achat d'eau auprès de Dinan Agglomération.

Une synthèse est jointe ci-après.

Volumes produits et achetés par EPSM :

Ouvrage	Production /achat 2022 (m³)	Production /achat 2023 (m³)	Variation (%)
Ressource Bois-Joli PLEURTUIT- Production	3 818 165	3 481 813	- 8,8%
Ressource Landal LA BOUSSAC - Production	480 116	479 296	- 0,2%
Ressource Beaufort/Mireloup - PLERGUER - Production	3 099 872	3 173 064	+2,3%
Import Synd. Mixte Arguenon Penthièvre - achat	1 067 337	1 000 933	- 6,2%
Total	8 465 490	8 135 106	- 3,9%
			(- 330 384m³)

EPSM a prélevé environ 22 290m³/j dans les 4 ressources en 2023, contre 23 200m³/j l'année précédente.

L'économie d'eau par l'ensemble des collectivités distributrices sur 1 an, de 330 384m³ correspond à 14 jours de consommation à l'échelle d'Eau du Pays de St Malo.

Volumes mis à disposition des collectivités adhérentes :

Collectivité adhérente	Volume mis à disposition en 2022 (m ³)	Volume mis à disposition en 2023 (m ³)	Variation (%)	Part 2023
DINARD	922 485	886 400	- 3,9%	11%
SAINT-LUNAIRE	218 963	209 920	- 4,1%	3%
SAINT-MALO	3 125 505	3 009 398	- 3,7%	38%
SME Beaufort	3 231 707	3 076 459	- 4,8%	38%
SIE Rive Gauche de Rance	870 937	828 799	- 4,8%	10%
Volume total	8 369 597	8 010 976	- 4,3%	100%

La relève s'est faite sur 364 jours en 2023.

EPSM a mis à disposition des Collectivités adhérentes environ 22 000m³/j en 2023, contre 22 950m³/j l'année précédente. L'ensemble des distributeurs et leurs usagers a fait des efforts sur son territoire.

Autres ressources :

Structure	Production /achat 2022 (m ³)	Production /achat 2023 (m ³)	Variation (%)
Import Dinan Agglomération	132	106	/
Total	132	106	/

A retenir : 1 jour de consommation sur EPSM correspond à 23 000m³.

Eau du Pays de St Malo a réalisé une étude qui met en évidence un déficit de 4Mm³ à moyen terme, sur les 3 Etablissements Publics de Coopération intercommunal à fiscalité propre (EPCI-FP) que sont la Communauté de communes Dol de Bretagne - Baie du Mont St Michel, Saint-Malo Agglomération et Communauté de Communes Côte d'Emeraude. Des économies d'eau de tous ordres sont indispensables. LES EAUX DE BEAUFORT développe une culture de l'économie d'eau, depuis 2010 auprès de ses partenaires, et depuis 2013 auprès du grand public.

Le Syndicat DES EAUX DE BEAUFORT a été récompensé au Carrefour de l'eau 2021 pour sa démarche globale de culture de l'économie d'eau, et lance en 2023 une nouvelle approche plus éducative, en vue d'offrir à la population les outils nécessaires à devenir acteur sur les 2 thèmes majeurs que sont :

- L'infiltration de l'eau dans le sol => une ressource à part entière
- L'approche familiale aux économies d'eau => préservation de l'ensemble des ressources.

1.5. Le réseau de distribution

1.5.1. Les réservoirs

Le réseau d'eau potable comprend 20 réservoirs qui assurent l'approvisionnement du Syndicat. Leur capacité totale s'élève à 10 100 m³ et se répartit comme suit :

Nom	Capacité en m ³
Baguer Pican	200
Broualan	200
Cancale	1200
Cherrueix	200
Dol de Bretagne	500
La Claye - Pinto	500
La Claye - Sur Tour	200
La Claye – Haut service	100
Roz sur Couesnon - Le Tertre Marie	300
Mont-Dol	500
Pleine Fougères	200
Le Coucou Epiniac	200
La Morelle – Baguer Pican	300
Saint Georges	200
St Méloir – ouvrages neufs	2 500
Saint Méloir reprise	500
Saint Méloir	500
Saint Guinoux	2000
Saint Léonard – La Haute Porte	100
Saint Suliac	200
TOTAL	10 100

Le réseau comprend également 9 installations de reprise ou de surpression, 3 rechlorations, ainsi que 24 sondes analyses multi paramètres Kapta.

1.5.2. Le réseau et les branchements

	2021	2022	2023	Evolution N/N-1 (%)
Longueur du réseau, hors branchements (km)	1266,0	1269,0	1270,0	0,1%
Nombre de branchements	35 230	35 408	35 641	0,7%

Les linéaires de réseaux proviennent des mises à jour annuelles du SIG.

2. Faits marquants de l'exercice

● Réduction des pertes en eau :

Mise en œuvre progressive des engagements du Déléataire dans le cadre du contrat de délégation signé en 2014 :

- En juin 2018, les élus des Eaux de Beaufort ont demandé à l'exploitant d'approfondir son travail sur les pertes en eau. A ce titre, LES EAUX DE BEAUFORT ont investi 162 000€HT pour la :
 - Poursuite de l'amélioration du rendement / diminution des pertes en eau
 - Poursuite de l'amélioration de la connaissance patrimoniale
- En 2019-2020, le Syndicat dynamise l'activité de l'exploitant lors de la négociation de mi-contrat de la délégation de service, en le poussant vers l'enquête de fuite (niveau 3 de la recherche de fuite) et l'utilisation des 4 « itinéraires » imaginés par LES EAUX DE BEAUFORT. Début 2020, l'exploitant a recruté un agent diagnostic et une équipe supplémentaire pour atteindre cet objectif.

Entre 2019 et 2023, les effets positifs se font ressentir puisque le rendement s'est nettement amélioré avec un résultat progressif de 92% sur un secteur rural, soit une économie annuelle de 253 085m³ par an.

- Poursuite de la campagne de remplacement des compteurs par l'exploitant (2,3% du parc des compteurs, avec 888 compteurs).
- SAINT-JOUAN-DES-GUERETS – Blanche-Roche pompage

Toujours dans cet esprit de sécuriser le territoire, l pompage de Blanche-Roche, pouvant être alimenté à 100% par la Rive gauche a été réhabilité complètement entre le fin 2023 et début 2024. Ainsi, le château d'eau de St Méloir peut être alimenté soit à 100% par le couple Beaufort/Mireloup, soit à 100% par la rive gauche, en moins de 20h. ce château d'eau sécurise toute la baie du Mont St Michel, la côte de Cancale et ses environ, la Vallée de La Rance jusqu'à Actipole.

3. Indicateurs techniques

3.1. Volumes mis en distribution sur l'année civile

	2022	2023	Evolution N/N-1 (%)
Volumes importés			
<i>Eau du Pays de St Malo</i>	3 231 707	3 076 459	-5%
<i>Dinan Agglomération</i>	132	106	/
Volumes exportés	0	0	/
Total volumes mis en distribution	3 231 839	3 076 565	-5%

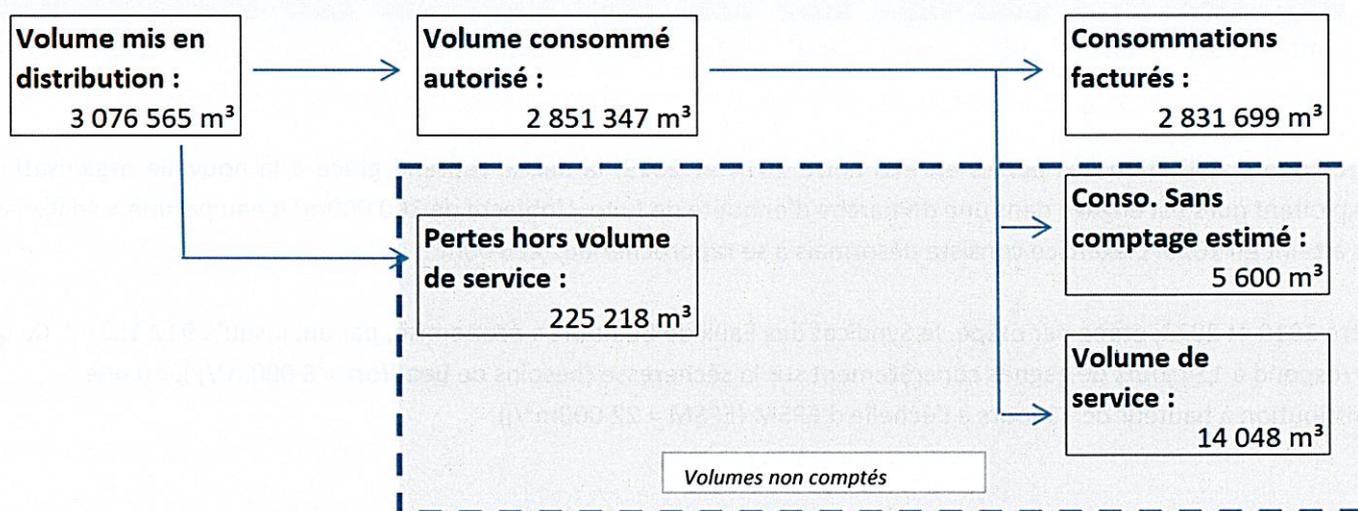
3.2. Volumes consommés et rendement

	2022	2023	Evolution N/N-1 (%)
Volumes facturés	2 903 763	2 831 699	-2,5%

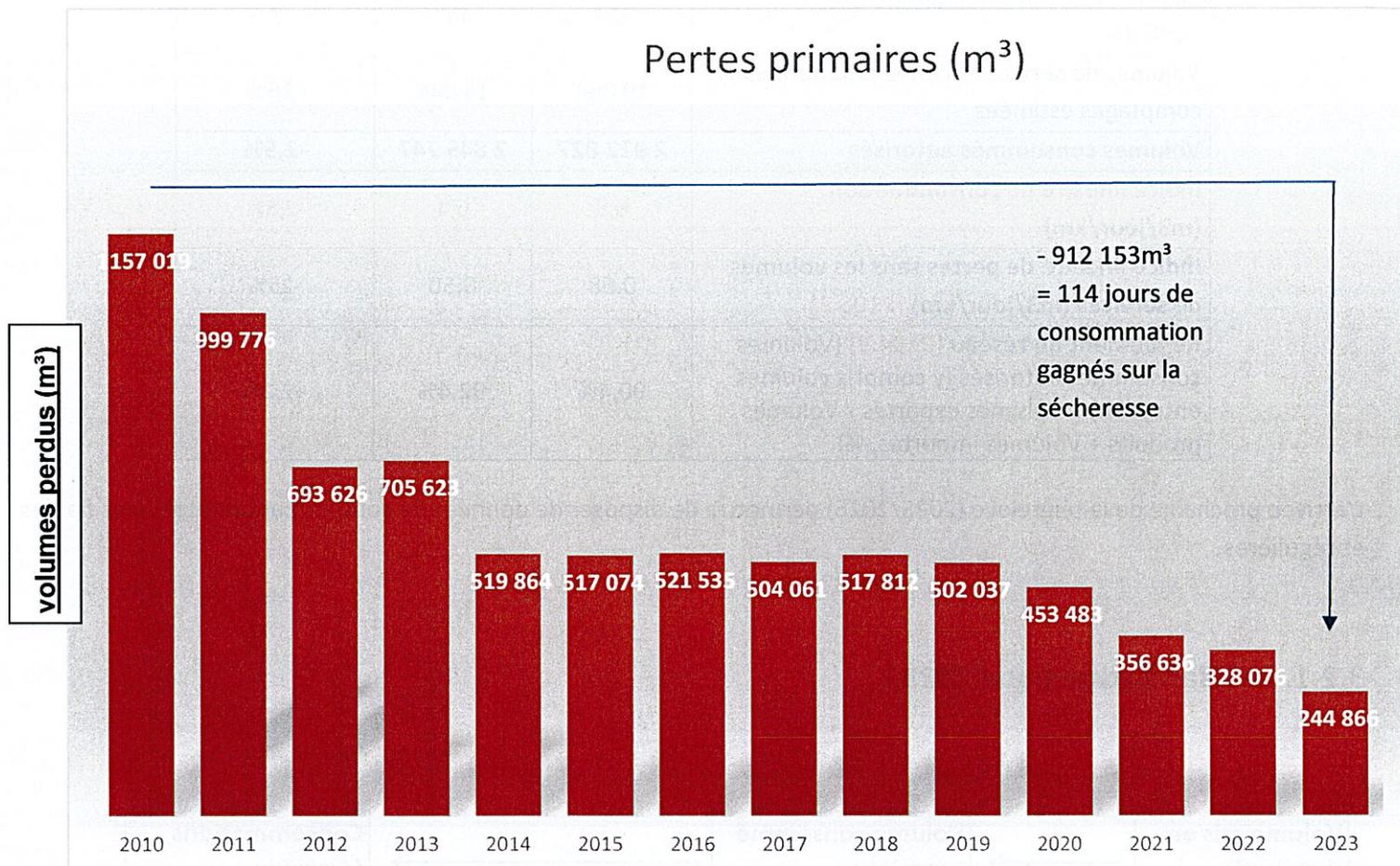
	2022	2023	Evolution N/N-1 (%)
Période de facturation (jours) (non vérifiable)	364	367	/
Volumes de service et consommations sans comptages estimés	19 064	14 048	-26%
Volumes consommés autorisés	2 922 827	2 845 747	-2,9%
Indice linéaire de consommation (m3/jour/km)	6,3	6,1	-2,5%
Indice linéaire de pertes sans les volumes de services (m3/jour/km) [P106.3]	0,68	0,50	-26%
Rendement du réseau [P104.3] (Volumes consommés autorisés (y compris volumes entretien) + Volumes exportés / Volumes produits + Volumes importés, %)	90,4%	92,4%	+2,2%

L'arrivée prochaine de la télérelève (2025/2026) permettra de disposer de données de consommation totale plus fiables et régulières.

3.2.1. Le bilan hydraulique 2023 :



3.2.2. Les pertes primaires sur le réseau (volumes non comptés) :



Après une stabilisation des pertes en eau entre 2014 et 2019, la baisse reprend grâce à la nouvelle organisation de l’exploitant qui s’est engagé dans une démarche d’enquête de fuite. L’objectif de 300 000m³ d’eau perdue « soutenable » est atteint en 2023. L’exercice consiste désormais à se rapprocher des 225 00m³.

Entre 2010 et 2023, étape par étape, le Syndicat des Eaux de Beaufort a économisé, par an, jusqu’à 912 153m³. Ce qui correspond à 114 jours de gagnés concrètement sur la sécheresse (besoins de Beaufort = 8 000m³/j), ou une contribution à hauteur de 41 jours à l’échelle d’EPSM (EPSM = 22 000m³/j).

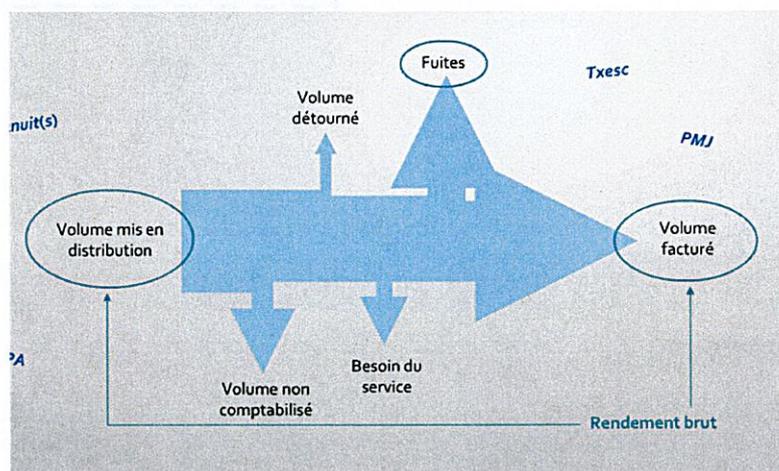
3.2.3. Les rendements

Notion de rendement :

Le rendement est le rapport entre le volume qui entre dans le système de distribution et le volume qui en sort.

Le Syndicat travaille avec **2 rendements** :

- le rendement de comparaison des services d'eau entre eux au niveau national, dit **[P104.3]** obtenu en



effaçant les volumes de services (qui dépendent notamment du nombre de réservoirs, poteaux incendie, ...)

- le rendement brut du système de distribution, dit "contractuel", qui est à la fois un outil contractuel et de travail ; cet outil met l'exploitant dans l'obligation de travailler sur tous les volets des pertes en eau.

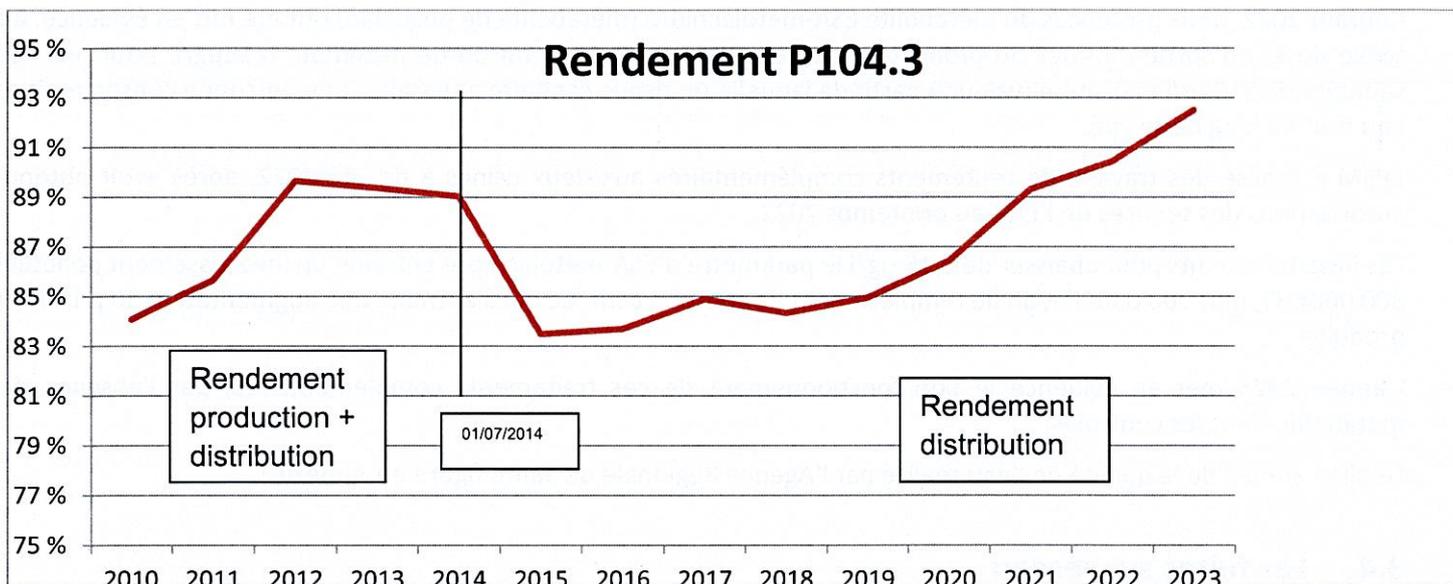
Rendements 2023 :

○ **Rendement [P104.3]**

(consommations facturées + exportations + estimation consommations sans comptage + volumes de service) / (volume mis à disposition)

	2022	2023
Rendement du réseau (%)	90,4%	92,5%

Le rendement est supérieur au plancher fixé par le décret du 27 janvier 2012 (65% + ILC/5 = 66,2%). Le Syndicat n'est donc pas soumis à pénalité.



○ **Rendement contractuel**

(volumes facturés) / (volume mis à disposition)

Plus exigeant que la réglementation en raison de notre situation hydrographique, le Syndicat impose à son exploitant depuis 2014 un rendement contractuel brut. En d'autres termes, les volumes de services sont considérés comme des pertes en eau, pour toujours inciter l'exploitant aux économies d'eau.

	2020	2021	2023
Rendement contractuel du réseau (%)	89,0%	89,8%	92,5%
Objectif de rendement contractuel	85,0%	85,0%	85,0%

Le rendement poursuit sa progression grâce à la démarche d'enquêtes de fuite. A noter qu'il est bien au-dessus de l'objectif fixé.

3.3. La qualité de l'eau

L'eau consommée doit être « propre à la consommation » (article L 1321-1 du Code de la Santé Publique). Afin de satisfaire à cette obligation, l'eau fait l'objet d'une surveillance constante de la part de l'Agence Régionale de Santé (ARS).

Le programme analytique officiel confié aux ARS a été réalisé selon les critères définis par l'annexe 13-2 du code de la santé publique.

Sont désormais intégrés les analyses réalisées en sorties d'usines de production de Beaufort et Landal.

Les taux de conformité des analyses réglementaires sont les suivants :

ANALYSES	Microbiologiques	Physico chimiques
Nombre de prélèvements	123	129
Nombre de prélèvements non conformes	0	0
Taux de conformité [P101.1] & [P102.1]	100%	100%

Courant 2022, deux présences du métabolite ESA-métolachlore (métabolite de pesticide) ont été mis en évidence, à très faible dose, en sortie d'usines de production de Beaufort et Landal, à raison de maximum 0,16µg/l, pour une valeur sanitaire de 510µg/l maximum (valeur à partir de laquelle un risque sanitaire apparaît si une personne consommait cette eau tout au long de sa vie).

EPSM a réalisé des travaux de traitements complémentaires aux deux usines à fin été 2022, après avoir obtenu les autorisations des services de l'Etat au printemps 2022.

Les investissements pour abaisser de 0,15 µg/l le paramètre d'ESA-métolachlore entraîne un investissement ponctuel de 800 000€HT, puis 300 000€HT/an de remplacement de charbon actif. Ce qui a entraîné une augmentation du prix de l'eau produite.

L'année 2023 met en évidence le bon fonctionnement de ces traitements complémentaires, par l'absence de ce métabolite dans les contrôles.

Le bilan annuel de la qualité de l'eau réalisé par l'Agence Régionale de Santé figure en Annexe 1.

3.4. Les fuites sur réseau

Nature intervention	2021	2022	2023	Evolution N/N-1 (%)
Nombre de fuites réparées	356	208	179	-14%
Dont sur compteur	231	104	106	0%
Dont sur branchement	67	62	43	-31%
Dont sur canalisation	58	42	30	-29%

Le service consacre plus de temps à la recherche et enquête de fuite (préventif) et moins de temps sur les réparations de fuites (fuites moins nombreuses et essentiellement situées sur les joints des compteurs). A noter 1 enquête de fuite sur deux révèle une fuite après compteur. L'abonné en est immédiatement informé.

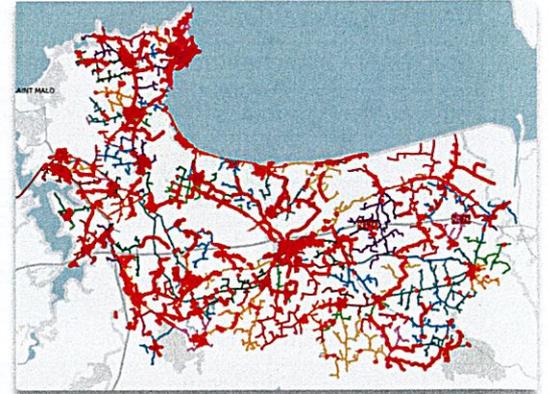
3.5. Les opérations de renouvellement et d'investissements

Renouvellement des canalisations	2019	2020	2021	2022	2023
Longueur de canalisations renouvelées (m)	7 804	13 248	10 281	3 825	1 943

Taux moyen de renouvellement du réseau sur 5 ans	1.70%	1,79%	1,28%	0,96%	0,58%
--	-------	-------	-------	-------	-------

L'âge moyen du réseau est de 36 ans. Le réseau est donc qualifié de jeune : 386 km (30%) de réseau à moins de 20 ans (en rouge sur la carte).

Après plus d'une décennie avec un taux d'environ 1,5%, LES EAUX DE BEAUFORT ralentit la cadence quelques temps sur les travaux préventifs, maintient les replacements prioritaires et les enquêtes de fuites, pour se consacrer un temps au développement du plan de résilience des consommations d'eau des usagers. 400 000m³ d'économies supplémentaires auprès des ressources en eau sont attendues.



Le Syndicat a financé les investissements suivants :

- remplacement de réseau sur 1,9 km environ et extension de réseau pour un total de 6,0 km.
- 178 branchements ont été renouvelés (41 par le délégataire et 137 par le Syndicat).
- 84 compteurs ont été déplacés en limite de propriété, dans le cadre d'une démarche collaborative.
- Et 888 compteurs ont également été renouvelés par le Délégué

Travaux réalisés par la collectivité ayant un impact sur le patrimoine :

	extension (en m)	remplacement de canalisation (en m)	renouvellement de branchement	création de branchement
LA FRESNAIS - La Cour Chevalier	47,6		1	1
DOL DE BRETAGNE - 8 Sondages				
CANCALE - Chemin des Prés	277,4			21
St COULOMB - Lot. La Ville es Jarret	194,9		6	
MINIAC-MORVAN - Le Gavre-St Grégoire		915,8	16	13
BAGUER-PICAN - Le Hameau de la Grange	101,88			9
PLEINE-FOUGERES - Rue de Bretagne	286,6			12
PLEINE-FOUGERES - Rue de Rennes	639		13	
DOL DE BRETAGNE - Lot. Route de Combourg	1003,8			67
LILLEMER - Le Hameau de la Bossaine	414		6	21
St BENOIT - Rue du Croissant	139		14	9
CANCALE - Impasse des Camélias	142,4		4	5
DOL DE BRETAGNE - Sectorisation	4			4
ROZ-SUR-COUESNON - Le Tertre Marie	4,8			1
DOL DE BRETAGNE - ZAC Maboué - Logements Emeraude	17,5			
DOL DE BRETAGNE - ZAC Maboué	617,3			62
MINIAC-MORVAN - ZAC Actipôle - Les Noés	270,6			1
BAGUER-PICAN - Le Fougeray	73			6

ROZ-SUR-COUESNON - Mon Lieu	61,6	63,2	1	1
DOL DE BRETAGNE - Lot. La Belle Etoile	193,8			28
CANCALE - Ker Héol	53,8			6
St JOUAN - Blanche Roche - Ventouse				
St SULIAC - Rue Es Frémont - Place du Carrouge		101,4	11	
ST Jouan - Les 5 Chemins - Sondages				
MINIAC-MORVAN - Rue de la Gare	11,5		2	1
EPINIAC - Impasse des Primevères	32,5			1
CANCALE - Lot. Rue du Bois Chevrier	60			4
EPINIAC - La Chevrais		548,5	6	30
St SULIAC - Rue du Tram	80			2
St JOUAN - Place Surcouf	29			2
CHATEAUNEUF - Lot. Le Clos aux Moutons	105		1	4
CHATEAUNEUF - Rue de la Filanderie	45			1
LA VILLE ES NONAIS - Lot. Le Clos de l'Eau Claire	79			5
St MARCAN - Le Courtil	117			11
HIREL - Rue des Tourailles	435,3		9	39
St PÈRE - Beaulieu		138,5	2	
CANCALE - Lot. Les Jardins de Port Picain	226,43			
SAINS - Rue du Buet	81			2
MONT-DOL - Le Bout du Chemin	86			1
LA GOUESNIERE - Chemin de la Pie	8			2
LA FRESNAIS - Route de la Bossaine	46,5			1
St MELOIR - Place du Souvenir		10,95		
DOL DE BRETAGNE - Place de la Cathédrale		165	6	
MINIAC-MORVAN - Rue des Sablonnières	4			
	5989,21	1943,35	98	373

Travaux spécifiques de déplacement de compteurs (DPT CPT) et de renouvellement de branchement (RVT BRT) :

ROZ SUR COUESNON	2 Rue des 4 Salines	DPT CPT		
HIREL	27 Le Bas Fedeuil	DPT CPT		
LA GOUESNIERE	Chemin des Moulins	Tvx Reduc Pression		
BROUALAN	18 Villeneuve	RVT BRT	DPT CPT	PLACAGE ANCIEN BRT
ROZ SUR COUESNON	10 Rue de Malchat	DPT CPT		
DOL DE BRETAGNE	6 Place de la Cathédrale	DPT CPT		

CANCALE	2 Passage de la Renoncule		DPT CPT		
ST JOUAN DES GUERETS	3 Impasse des violiers		DPT CPT	RVT BRT	PLACAGE BRT
EPINIAC	Bâche de La Morel	Transfert d'eau de Landal à Beaufort			
LA BOUSSAC	Station de La Claye	Transfert d'eau de Landal à Beaufort			
PLEINE FOUGERES	15 MONT ROUAULT		RVT BRT	DPT CPT	
CANCALE	31 Rue de Port Briac		DPT CPT		
DOL DE BRETAGNE	1051 Route de la Chapelle		DPT CPT		
PLERGUER	4 L'Antrichet		DPT CPT	RVT BRT	PLACAGE ANCIEN BRT
MINIAC MORVAN	104 L'angle		DPT CPT		
LA FRESNAIS	4 Rue de l'Antrichet		DPT CPT		
LA BOUSSAC	5 La Lande Rousse		DPT CPT	RVT BRT	
ROZ SUR COUESNON	6 La ville		DPT CPT	RVT BRT	PLACAGE ANCIEN BRT
SAINT BROLADRE	21 Rouger		DPT CPT	RVT BRT	
LE TRONCHET	8 Le Rocher		DPT CPT	RVT BRT	
ROZ SUR COUESNON	2 La Rue		DPC CPT	RVT BRT	PLACAGE ANCIEN BRT
PLEINE FOUGERES	25 Le Pin		DPC CPT	RVT BRT	PLACAGE ANCIEN BRT
EPINIAC	9 Rue de la Motte		DPC CPT	RVT BRT	
SAINT MARCAN	1 La Masse		DPT CPT		
SAINT COULOMB	1 Rue de St Malo		DPT CPT		
ST COULOMB	Le Champin		DPC CPT		
SAINT COULOMB	3 IMPASSE DE LA MARE		DPT CPT	RVT BRT	
EPINIAC	3 La Chapelais		DPC CPT	RVT BRT	PLACAGE ANCIEN BRT
ST BROLADRE	8 Pont Petit		DPT CPT		
EPINIAC	4 Rue de Normandie		DPT CPT	RVT BRT	
LE TRONCHET	2 Ruelle de Rocher		DPT CPT	RVT BRT	PLACAGE ANCIEN BRT
LA GOUESNIERE	27 Rue Du Gros Chêne		DPC CPT		
BAGUER MORVAN	1 La Surais		DPT CPT		
LA GOUESNIERE	Chemin de la source	By-pass de réduction pression			
SAINT MELOIR	26 Hameau de la Coudre		DPT CPT		

LE VIVIER SUR MER	74 Rue de Dol		DPT CPT	RVT BRT	
BAGUER MORVAN	La Ny Aubry		DPT CPT	RVT BRT	PURGE
SAINT MELOIR DES ONDES	rue de la Main d'argent	By pass de réduction de pression			
SAINT MELOIR DES ONDES	rue de la Main d'argent	By pass de réduction de pression			
MINIAC MORVAN	La Costardais	Vanne de sécurisation Actipole			
SAINT COULOMB	5 Contour St Colomban			DPT CPT	
LA FRESNAIS	5 Rue de la Moinerie		DPT CPT	RVT BRT	
BAGUER MORVAN	5 La Touche		RVT BRT	DPT CPT	Placage ancien BRT
PLERGUER	La Saudrais		DPT CPT		
LE VIVIER	2b Rue des Boucholeurs		RVT BRT	DPT CPT	
PLEINE FOUGERES	8 Villartay		RVT BRT	DPT CPT	
SAINT BENOIT	11 Rue du Bord de Mer		DPT CPT		
SAINT PERE	La Lande Grêle		LIMBOUR	DPT CPT	
BAGUER PICAN	52 Le Bourgain		RVT BRT et CPT et placage		
DOL DE BRETAGNE	1 La Baratière		RVT BRT	DPT CPT	
LA BOUSSAC	La Rivière		RVT BRT	DPT CPT	
MONT DOL	6 Le Champ Hamon		DPT CPT		
ROZ SUR COUESON	8 rue de Malchat		DPT CPT	RVT BRT	
MINIAC MORVAN	141 L'Angle		DPT CPT		
BROUALAN	10 La Ville Ameline		RVT BRT	DPT CPT	
DOL DE BRETAGNE	25 Rue de Paris		DPT CPT		
CANCALE	8 Bd Thiers		CPT		
LA FRESNAIS	18 Rue du Petit Chêne		RVT BRT	DPT CPT	
MINIAC MORVAN	20 La Mare		RVT BRT	DPT CPT	
MINIAC MORVAN	91 Le Havre		BUITUREIRA	DPT CPT	
MINIAC MORVAN	18 Rue du Général De Gaulle		DPT CPT		
CANCALE	Rue de Fours à Chaux	Fourniture et pose stabilisateur			
CANCALE	Rue du Rocher de Cancale	Fourniture et pose stabilisateur			
CANCALE	Rue de Port Briac	Fourniture et pose stabilisateur			

PLEINE FOUGERES	16 Villartay		DPT CPT		
PLEINE FOUGERES	15 Villartay		DPT CPT		
CHERRUEIX	3 Route des Salines		RVT BRT	DPT CPT	
PLEINE FOUGERES	4 Rue de Bretagne		DPT CPT		
MINIAC MORVAN	9 Le Verger		RVT BRT & DPT CPT		
MESNIL ROCH	109 Le Bourg				
TRANS LA FORET	12 Rue du Mt St Michel		RVT BRT	DPT CPT	
ROZ SUR COUESNON	4 rue du Puits Fouquet		RVT BRT	DPT CPT	
CANCALE	Rue du herpin		CPT		
BOUSSAC	4 La Couaplais		RVT BRT	DPT CPT	
SAINT BROLADRE	1 Rouilland		RVT BRT	DPT CPT	
CANCALE	13 Rue du Verger		DPT CPT		
PLEINE FOUGERES	8 Villetain		RVT BRT	DPT CPT	
PLEINE FOUGERES	29 Av des Prunus		DPT CPT		
SAINT BROLADRE	7 RUE DE L'ORME		BREBEL	DPT CPT	
BAGUER MORVAN	7 les vieilles cours		RV bt et CPT		
ROZ SUR COUESNON	4 La Coueture		RVT BCT & DPT CPT		
MINIAC MORVAN	76 Le Freche		DPT CPT		
HIREL	La Quesmière		RVT BCT & DPT CPT		
LA VILLE ES NONAIS	16 rue Jacques Cartier		DPT CPT		
HIREL	49 rue Grande Rue		DPT CPT		
HIREL	47 rue Grande RUE		DPT CPT		
LE TRONCHET	Le Tuly	Mise en place S 550 et sondes de niveau			
ST GUINOUX	La Ville Aubert	Mise en place sauterelle pour tx EPSM			
LE VIVIER SUR MER	4 rue du Gros Orme		RNT BCT & DPT CPT		
EPINIAC	9 La Ville Jean		RVT BCT & DPT CPT		
MONT DOL	6 La Thomassière		RNT BCT & DPT CPT		
PLERGUER	Lycastel		RVLT BCT & DPT CPT		
DOL DE BRETAGNE	2 Impasse des Bas Celliers		RVT BRT & DPT CPT		
SAINT SULIAC	20 Rue Besnier		DPT CPT		
ROZ LANDRIEUX	33 Landrieux		DPT CPT		

ROZ SUR COUESNON	6 rue de Malchat	RVLT BCT & DPT CPT		
ROZ LANDRIEUX	11 Langas	RVLT BCT & DPT CPT		

AUTRES TRAVAUX D'INVESTISSEMENTS :

LA BOUSSAC - Réservoir de La Claye Pinto - Transfert d'eau de Landal à Beaufort

Poste local de sectorisation type LS42

ST COULOMB - La Croix Blanche - Réduction de pression

ST COULOMB - rue de St Malo - Travaux réduction pression

ST COULOMB - Le Bas Chemin - Travaux réduction pression

LA BOUSSAC - Réservoir Le Buat

DOL - Place de la Cathédrale - Connexion de la DN160 avec la DN110 + abandon DN250

ST GUINOUX - La Ville Aubert - Mise en place d'une sauterelle

L'exploitant a la charge du renouvellement des équipements électromécaniques, et a procédé en 2021 aux opérations suivantes :

Installations électromécaniques

Installations électromécaniques	Opération réalisée dans l'exercice	Mode de gestion
SAINT GEORGES DE GREHAIGNE 4M3/H		
SONDE DE NIVEAU ET POIRES	Renouvellement	Compte
SAINT GUINOUX 800M3/H		
140 GROUPE COMPRESSEUR LEROY 1,1KW 1500T/M	Renouvellement	Compte
140 ANTIBELIER 4000L 13B	Renouvellement	Compte
140 ANTIBELIER 8000L 13B	Renouvellement	Compte
160 ARMOIRE ELECTRIQUE VITESSE VARIABLE	Renouvellement	Compte
160 ECLAIRAGE 500W	Renouvellement	Compte
160 ECLAIRAGE ET CHAUFFAGE	Renouvellement	Compte
TELEALARME SOFREL 32TS SUR VPN	Renouvellement	Compte
ENSEMBLE DE DETECTION ANTIINTRUSION	Renouvellement	Compte
ARMOIRE ELECTRIQUE TELETRANS	Renouvellement	Compte
CAPTEUR DE NIVEAU	Renouvellement	Compte
118 1 CUVE JAVEL 1000L	Renouvellement	Compte
LA CLAYE 35 M3/H		
160 RADIATEUR ELECT 3000W	Renouvellement	Compte
ENSEMBLE JAVELLISATION POMPES DOSEUSES ET BAC	Renouvellement	Compte
STATION DE REPRISE 60M3 14 BAGUER-PICAN LA MORELLE		
160 EQUIPE SATELLITE SOFREL ET ACCESSOIRES SUR V	Renouvellement	Compte
ENSEMBLE DE SERRURERIE ET SECURITE	Renouvellement	Compte
MONT DOL 5M3/H		
HYDROFORT CHARLATTE 750L 10/15B VERTICAL DN 50	Renouvellement	Compte
SAINT SULIAC 5M3/H		
RESERVOIR HYDROP D850 1000L 10B	Renouvellement	Compte
140 D40 VIT SCH 69702079	Renouvellement	Compte
RESERVOIR HAUTE-PORTE SUR TOUR 100M3		
DEM COMPTAGE SECTORISATION MODELE 2001	Renouvellement	Compte
DEM COMPTAGE ADDUCTION	Renouvellement	Compte
RESERVOIR LA MOTTE EPINIAC SEMI EN 200M3 (DIT LE		
ANTI-BELIER CHARLATTE 100L	Renouvellement	Compte
RESERVOIR ST BROLADRE SUR TOUR 2X100M3		
SATELLITE SOFREL	Renouvellement	Compte
ENSEMBLE DE DETECTION ANTIINTRUSION	Renouvellement	Compte
ARMOIRE TELETRANS	Renouvellement	Compte
SONDE DE NIVEAU ET POIRES	Renouvellement	Compte
VANNE AUTOMATIQUE LA MOTTE JAN		
ARMOIRE ELECTRIQUE DE COMMANDE	Renouvellement	Compte
VANNE AUTOMATIQUE DN80	Renouvellement	Compte
DEM ABB DN 80 SCHEMA 2001	Renouvellement	Compte
ENGAGEMENTS CONTRACTUELS		
REVERSEMENT SOLDE COMPTE RENOUVELLEMENT	Renouvellement	Compte

3.6. Etat des branchements en plomb

Branchements en plomb	2020	2021	2023
Nombre de branchements en plomb découvert et supprimés dans l'année	0	0	0
Nombre de branchements en plomb connus au 31 décembre	0	0	0
Pourcentage de branchement en plomb restant	0,0%	0,0%	0,0%

3.7. Les projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service aux usagers et les performances environnementales du service

Prévisionnel remplacement de réseau :

CANCALE - 1 Rue de la Haute Ville Garnier - DPT CPT - LE HERAN

CHATEAUNEUF - 5 Rue de la Riaudais - RVT BRT - DPT CPT - DE CAQUERAY

SAINS - 14 La Touche Vaillant - RVT BRT - DPT CPT - GOHIN

CHERRUEIX - Réservoir- Tunnel de protection

EPINIAC - 1 La Morandais - GOUDAL - RVT BRT - DPT CPT

ST COULOMB - 24 Rue de la Mare - THOMAZEAU - RVT BRT - DPT CPT

ST JOUAN - 8 Rue du Moulin di Quinard - DESCHAMPS - RVT BRT - DPT CPT

CHERRUEIX - 38 Rue du Rageul - PERQUIS - RVT BRT - DPT CPT

ST MELOIR - 12 La Rimbaudais - ROHOU - RVT BRT - DPT CPT - PLACAGE

LA BOUSSAC - Le Buot - Point de prise d'eau pour pélèvement

SAINS - 8 La Touche Gilbert - GUERIN - RVT BRT - DPT CPT et placage ancien compteur

ST MARCAN - 1 La Boulnaye - MOUBECHÉ - RVT BRT - DPT CPT - PURGE

EPINIAC - 2 La Durandais - GLEMOT - RVT BRT

EPINIAC - 8 Rue de la Mairie - GLEMOT - RVT BRT

ROZ SUR COUESNON - 1 Bis rue du Belvédère - LELOUP - RVT BRT - PLACAGE

HIREL - 36 rue des Alleux - MAIRIE - RVT BRT

PLEINE FOUGERES - 5 La Ville Cherel - VARNIER - RVT BRT / DPT CPT

EPINIAC - 5 la chapelais - HARDY - DPT CPT PLA AN BRT

DOL DE BRETAGNE - 3 rue pierre semard - DAVEAU - DPT CPT PLA AN BRT

EPINIAC - 2 rue de la motte - LE BONNIEC - DPT CPT

HIREL - 25 Le Fedeuil - MAUDUIT - DPT CPT

BAGUER-PICAN - 93 La Basse Roche - BLOUX - DPT CPT - RVT BRT

ST JOUAN - 1 Rue du Moulin Quinard - SEGAL - DPT CPT

ROZ SUR COUESNON-10 Rue des Tamaris - LE PEILLET - DPT CPT

CANCALE-25 rue du Verger-DIVEU- DPT CPT

LA BOUSSAC-16 rue de Fougères-MARTIN - DPT CPT

ST SULIAC - 34 rue Besnier - NIVOLLE -RVT-BRT-DPT-CPT

PLEGUER - 5 et 7 La ville Hamerie - PLA BRT

PLEGUER - 5 la ville Hamerie - BIGOT / DAUMER - DPT CPT

PLEGUER - la ville Hamerie- RUYET- RVT BRT / DPT CPT

Feeder :

Commune	Lieu
Saint-Père-Marc-En-Poulet / Saint-Méloir-des-Ondes	Cimetière St Père Marc en Poulet vers Bellevue en St Méloir des Ondes

Autre service : la sensibilisation de la population au service d'eau :

Suite à la sécheresse de 2012 (rupture d'alimentation à 10 jours près), le Syndicat des EAUX DE BEAUFORT a développé des outils d'accompagnement de la population (le plus gros consommateur) aux économies d'eau au foyer.

Notamment en 2017, 9 panneaux pédagogiques ont été créés pour expliquer le cycle de l'eau potable et son intégration dans le grand cycle de l'eau. Cette exposition indémodable continue d'être exposée dans les communes à la demande, ainsi que lors de manifestations sur le territoire.

Depuis 2018, au regard du réchauffement climatique et le déficit hydrique à venir sur nos territoires, LES EAUX DE BEAUFORT développe une vraie culture de l'économie d'eau, pour laquelle le Syndicat obtient un trophée en 2020 :

- Economies d'eau
- Evaporation et infiltration des eaux dans le sol
- La qualité des eaux

La population est invitée à réduire sa consommation d'eau à 15m³/pers/an en 2023 (volumes essentiels), au-delà, les volumes sont soit des volumes techniques, soit des volumes loisirs.

A compter de 2023, le Syndicat projette d'accompagner plus profondément encore la population, les communes et les gros consommateurs vers les économies d'eau. Des outils pédagogiques sont notamment projetés.

3.8. **Détail sur l'indicateur connaissance et gestion patrimoniale du réseau** [P103.2]

Catégorie	Points obtenus en 2020	Points maximum à obtenir
Partie A : Plan des réseaux (15 points)		
Existence d'un plan du réseau couvrant au moins 95% du linéaire estimé du réseau de collecte hors branchements	10	10
Mise à jour du plan au moins annuelle	5	5
TOTAL PARTIE A	15	15
Partie B : Inventaire des réseaux (30 points)		
Informations structurelles complètes sur chaque tronçon (diamètre, matériau, année de pose...)	15	15
Connaissance pour chaque tronçon de l'âge des canalisations	15	15
TOTAL PARTIE A + B	45	45
Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (75 points qui ne sont comptabilisés que si 40 points au moins ont été obtenus sur la partie A+B)		
Localisation et description de tous les ouvrages annexes (vannes de sectionnement, ventouses, compteurs) et des servitudes	10	10
Inventaires pompes et équipements électromécaniques	10	10
Le plan des réseaux mentionne la localisation des branchements	10	10
Inventaires caractéristiques compteurs et références carnet métrologique	10	10
Inventaire secteurs de recherche de pertes eau	10	10
Localisation et identification des interventions (réparations, purges, travaux de renouvellement)	10	10
Existence d'un plan pluriannuel de travaux de réhabilitation et de renouvellement (avec estimatif chiffré et sur au moins 3 ans)	10	10
Mise en œuvre d'un plan pluriannuel de travaux de renouvellement	5	5
TOTAL	120	120

La valeur de l'indicateur est de 120 points sur 120, et est stable par rapport à 2020.

Le Syndicat remplissant les parties A+B, le doublement de la redevance n'est pas appliqué sur notre territoire.

4. Indicateurs financiers

4.1. Les tarifs

		Tarifs au 1 ^{er} janvier 2023	Tarifs au 1 ^{er} janvier 2024
Part Distributeur			
	DN 15 mm	54,70	40,00
	DN 20 mm	54,70	50,00
	DN 30 mm	82,04	75,00
	DN 40 mm	109,36	100,00
	DN 50 à 65 mm	164,06	150,00
	DN 80 mm	273,44	250,00
	DN 100 et plus	546,84	500,00
	Part proportionnelle (€ HT/m3)	0,9858	1,2992
Part Syndicat Eaux de Beaufort			
	Part fixe (€ HT/an)	35.50	35.50
	Part proportionnelle (€ HT/m3)	0.2009	0.2009
Taxes et autres redevances			
	Part SMG35 (€ HT/m3)	0,1700	0,1800
	Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau (€ HT/m3)	0,0340	0,0390
	Redevance pollution (€ HT/m3)	0,3000	0,3000
	TVA (%)	5,5%	5,5%
Tarifs des prestations aux usagers			
	Frais d'accès au service (€HT)	37,14	39,00

L'année 2024 voit apparaître une baisse des abonnements et une hausse des tarifs au volume consommé.

Les tarifs de l'eau 2024, pour la part Syndicale, ont été maintenus par une délibération du 2023 pour les tarifs à compter du 1^{er} janvier 2021. Ils ont été remodifiés le 24 novembre 2021 pour une application au 1^{er} janvier 2023.

Les tarifs concernant la part de la société VEOLIA – Compagnie de l'Eau et de l'Ozone sont fixés par le contrat de 2014 et indexés annuellement par application aux tarifs de base d'un coefficient défini au contrat.

Les autres taxes et redevances sont fixées par les organismes concernés.

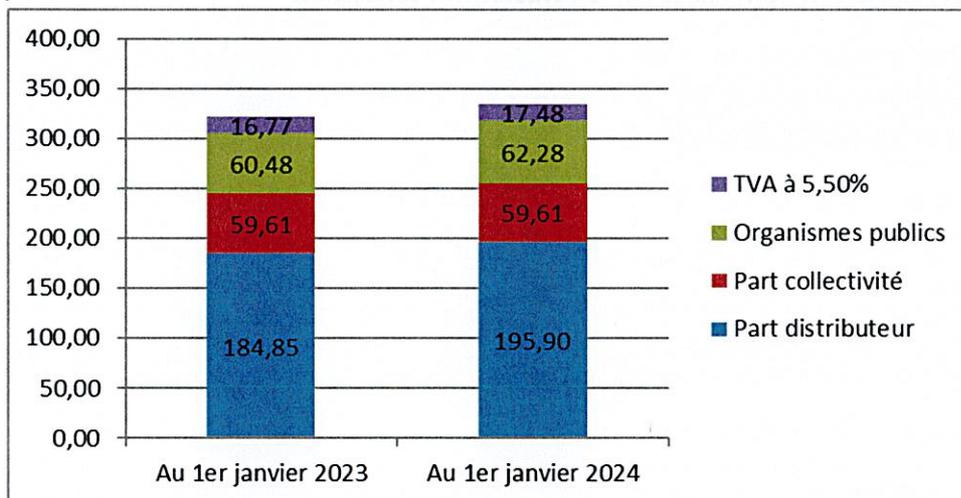
4.2. La facture d'eau 120 m³

	Au 1er janvier 2023		Au 1er janvier 2024		%
	PU	MONTANT	PU	MONTANT	
Distribution eau					
Part distributeur					
Part fixe	54,70	54,70	40,00	40,00	-26,9%
Consommation	1,0846	130,15	1,2992	155,90	19,8%
Part collectivité					
Part fixe	35,50	35,50	35,50	35,50	0,0%
Consommation	0,2009	24,11	0,2009	24,11	0,0%
Organismes publics					
Part SMG35	0,17	20,40	0,18	21,60	5,9%
Préservation	0,0340	4,08	0,0390	4,68	14,7%
Lutte contre	0,3000	36,00	0,3000	36,00	0,0%
Total HT		304,94		317,79	4,2%
TVA à 5,50%		16,77		17,48	4,2%
Eau potable TTC		321,71 €		335,27 €	4,2%
Soit le m3		2,68 €		2,79 €	4,2%

Le montant de la facture d'eau potable (120 m³) s'élève à 335,27 € TTC au 1^{er} janvier 2024.

L'année 2024 est marquée par une baisse de la part de l'abonnement et la hausse de la part consommation.

Les différentes composantes de la facture 120 m³ sont les suivantes :



Les achats d'eau à Eau du Pays de St Malo sont intégrés dans la part distributeur.

4.3. Les recettes du Déléataire

Recettes CARE (€)	2022	2023	N/N-1
Exploitation du service	4 738 446	5 173 044	+9 %
Travaux attribués à titre exclusif	592 015	724 871	+ 22 %
Produits accessoires	222 395	230 239	+ 3.5 %
TOTAL	5 552 856	6 128 154	+ 10%

4.4. Le budget Eau Potable du Syndicat

4.4.1. Les recettes d'exploitation

Recettes de ventes d'eau	2022	2023	N/N-1
Recette vente d'eau	1 630 858,15	1 823 063,13	+ 11,8%
Régularisation des ventes d'eau (+/-) état non-valeur	Dont - 5 043,61	Dont - 5 881,16	+16 %
Total recettes de vente d'eau	1 630 858,15	1 823 063,13	+ 11,8%

4.4.2. Etat de la dette du service

	2022	2023
Encours de la dette au 31 décembre	6 390 166,95 €	6 083 379,22 €
Montant remboursé durant l'exercice	237 533,13 €	399 446,72 €
- dont en capital	184 905,26 €	311 145,94 €
- dont en intérêts	52 627,87 €	88 300,78€

La capacité de désendettement est de 4 ans.

4.4.3. Amortissements réalisés en 2023

Amortissements réalisés	2022	2023
Réseau d'eau potable	1 418 582,65 €	1 632 291,95 €
Amortissement de subventions	-233 765,26 €	- 295 693,54 €
TOTAL	1 184 817,39 €	1 336 598,41 €

1.4.4 Opérations de coopération décentralisée

Sans objet

Les indicateurs de performance

4.5. Indicateurs descriptifs :

Indicateur	Définition	Valeur 2021	Valeur 2023	Evolution N/ N-1
D101.0 : Estimation du nombre d'habitants desservis	Nombre de personnes desservies par le service, y compris les résidents saisonniers.	62 160	62 729	 +0,92%
D102.0 : Prix TTC du service au m3 pour 120 m3 au 1 ^{er} janvier N+1	Prix du service de l'eau potable toutes taxes comprises pour 120 m3	2,48 €	2,68 €	+8,06%

4.6. Indicateurs de performance :

Indicateur	Définition	Valeur 2021	Valeur 2023	Evolution N/ N-1	Evaluation et commentaires
P101.1 : Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie	nombre de prélèvements conformes / nombre de prélèvements aux fins d'analyses microbiologiques effectués dans l'année	100%	98,4%		
P102.1 : Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques	nombre de prélèvements conformes / nombre de prélèvements aux fins d'analyses physico-chimiques effectués dans l'année	99%	97,6%		 sur eau de production
P103.2 : Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	Indice de 0 à 120 attribué selon la qualité des informations disponibles sur les plans de réseaux (15 points), l'inventaire des réseaux (30 points) et les autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (75 points)	118/120	120/120		

Indicateur	Définition	Valeur 2021	Valeur 2023	Evolution N/ N-1	Evaluation et commentaires
P104.3 : Rendement du réseau de distribution	Ratio entre le volume consommé autorisé augmenté des volumes vendus en gros à d'autres services publics d'eau potable et, d'autre part le volume produit augmenté des volumes achetés en gros à d'autres services publics d'eau potable	89,5%	90,4%		 Objectif atteint
P105.3 : Indice linéaire des volumes non comptés	Ratio entre le volume non compté, qui est la différence entre le volume mis en distribution et le volume comptabilisé, et le linéaire de réseau de desserte	0,77 m ³ /j/km	0,71 m³/j/km		 Objectif atteint
P106.3 : Indice linéaire des pertes en réseau	Ratio entre le volume de pertes, qui est la différence entre le volume mis en distribution et le volume consommé autorisé, et le linéaire de réseau de desserte	0,74 m ³ /j/km	0,68 m³/j/km		
P107.2 : Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	Quotient du linéaire moyen du réseau de desserte renouvelé sur les 5 dernières années par la longueur du réseau de desserte	1,28%	0,96%		 36 ans d'âge moyen
P108.3 : Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	Niveau d'avancement (exprimé en %) de la démarche administrative et opérationnelle de protection du ou des points de prélèvement dans le milieu naturel d'où provient l'eau potable distribuée	Sans objet	Sans objet		Le syndicat n'exerce pas la compétence « production »
P109.0: Montant des abandons de créances ou des versements à un fond de solidarité	Abandons de créance annuels et montants versés à un fond de solidarité	3 684 €	2 780 €		 Développement de la médiation à domicile
P151.1: Taux d'occurrence des interruptions de services non programmées	Nombre de coupures d'eau n'ayant pas fait l'objet d'une information préalable au moins 24h avant sur le nombre d'abonnés	1,18/1000	2,12/1000		 Casses feeders production
P154.0 Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	Taux d'impayés au 31/12 de l'année N sur les factures émises au titre de l'année N-1	0,33%	0,37%		 plus faible que la moyenne nationale de 1,74% - source SISPEA 2017

Indicateur	Définition	Valeur 2021	Valeur 2023	Evolution N/ N-1	Evaluation et commentaires
P152.1 : Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	Pourcentage du nombre d'ouvertures de branchements réalisées dans le délai auquel s'est engagé le service clientèle	100%	100%		
P153.2 Durée d'extinction de la dette de la collectivité	Durée théorique nécessaire pour rembourser la dette du service d'eau potable si la collectivité affecte à ce remboursement la totalité de l'autofinancement dégagé par le service	0,5 an	4,9 ans		
P155.1 Taux de réclamations	Nombre de réclamations écrites de toute nature relatives au service de l'eau, rapporté au nombre d'abonnés	0,50 réclamation/1000 abonnés	0,11 réclamation/1000 abonnés		 La tendance est à la hausse, mais reste néanmoins plus faible que la moyenne nationale de 4,10‰- source SISPEA 2017

ANNEXE 1 : Bilan de la qualité de l'eau distribuée



QUELLE EAU BUVEZ-VOUS ?



ZONE DE DISTRIBUTION : BEAUFORT_LANDAL_PLEINE FOUGERES

Conclusion sanitaire	Indicateur global de qualité
2023 L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.	A <ul style="list-style-type: none"> A : Eau de bonne qualité B : Eau de qualité convenable C : Eau de qualité insuffisante D : Eau de mauvaise qualité Indicateur 2022 : B

Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par un captage : **RETENUE DE LANDAL**. L'eau qui l'alimente est d'origine superficielle.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 11 communes, soit 10796 personnes. Le responsable des installations est : « **SME DE BEAUFORT** ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « **COMPAGNIE EAUX ET OZONE** » qui assure l'exploitation du réseau.

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE	A Très bonne qualité
Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.	Nombre de prélèvements : 27 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0 n/100 ml

NITRATES	A Bonne qualité
Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.	Nombre de prélèvements : 27 Valeur moyenne : 10,6 mg/L Valeur maxi : 30,2 mg/L

PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS	A Bonne qualité
Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.	Nombre de prélèvements : 4 Conformité : 100 % Nombre de substances recherchées : 229 Valeur maxi : 0,095 microgramme/L (2-aminosulfonyl-n,n-diméthylnicotin)

TRIHALOMÉTHANES	A Bonne qualité
Élément pouvant provenir du procédé de désinfection de l'eau. Le maximum réglementaire est 100 microgramme/L.	Nombre de prélèvements : 4 Valeur moyenne : 26,8 microgramme/L Valeur maxi : 45,9 microgramme/L

Quelques conseils

- ABSENCE**

Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.
- SAVEUR-COULEUR**

Signalez à votre distributeur d'eau (coordonnées sur la facture) les changements de saveur ou de couleur de l'eau distribuée.
- CHLORE**

Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.
- ENTRETIEN**

Pour les usages courants, l'eau du robinet ne nécessite pas de traitement complémentaire. Si vous possédez un système de traitement de l'eau, entretenez-le régulièrement.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

DURETÉ	Eau peu calcaire
Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.	Nombre de prélèvements : 27 Valeur moyenne : 15,5 °f Valeur maxi : 17,6 °f

CARBONE ORGANIQUE TOTAL	Dépassements ponctuels de la référence de qualité
Quantité de matière organique dans l'eau, indiquant une insuffisance de traitement de l'eau et, ou un risque de formation de produits indésirables (Trihalométhanes) lors de la désinfection de l'eau. Le maximum réglementaire est 2,0 mg/L.	Nombre de prélèvements : 7 Valeur moyenne : 1,63 mg(C)/L Valeur maxi : 2,7 mg(C)/L

Pour aller plus loin

Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 07/05/2024

UDI 03500062

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.



ZONE DE DISTRIBUTION : BEAUFORT_BEAUFORT_DOL DE BRETAGNE

2023

La présence d'un pesticide et de bromates a été observée ponctuellement. L'eau distribuée est de bonne qualité pour les autres paramètres. Elle peut être consommée par tous.

Conclusion sanitaire

Indicateur global de qualité

B

A : Eau de bonne qualité
B : Eau de qualité convenable
C : Eau de qualité insuffisante
D : Eau de mauvaise qualité

Indicateur 2022 : B

Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par un captage : **RETENUE DE BEAUFORT (FONT D'ATELLE)**. L'eau qui l'alimente est d'origine superficielle.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 26 communes, soit 38154 personnes. Le responsable des installations est : « **SME DE BEAUFORT** ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « **COMPAGNIE EAUX ET OZONE** » qui assure l'exploitation du réseau.

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE

A Très bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : **89**
Conformité : **100 %**
Valeur maxi : **0 n/100 ml**

NITRATES

A Bonne qualité

Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : **89**
Valeur moyenne : **13,7 mg/L**
Valeur maxi : **34,3 mg/L**

PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

B Dépassement ponctuel de la limite réglementaire

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : **7**
Conformité : **86 %**
Nombre de substances recherchées : **229**
Valeur maxi : **0,105 microgramme/L**
(2-aminosulfonyl-n,n-diméthylnicotin)
Substance(s) non conforme(s) :
2-aminosulfonyl-n,n-diméthylnicotin

TRIHALOMÉTHANES

A Bonne qualité

Élément pouvant provenir du procédé de désinfection de l'eau. Le maximum réglementaire est 100 microgramme/L.

Nombre de prélèvements : **8**
Valeur moyenne : **29,6 microgramme/L**
Valeur maxi : **67,1 microgramme/L**

BROMATES

B Dépassement ponctuel de la limite réglementaire.

Éléments produits lors de la désinfection de l'eau. Ils proviennent d'impuretés présentes dans l'eau de javel ou de l'oxydation des ions bromures présents dans l'eau de la ressource. Le maximum réglementaire est 10 microgramme/L.

Nombre de prélèvements : **5**
Valeur moyenne : **5,84 microgramme/L**
Valeur maxi : **24 microgramme/L**

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

DURETÉ

Eau peu calcaire

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : **89**
Valeur moyenne : **16 °f**
Valeur maxi : **20,5 °f**

CARBONE ORGANIQUE TOTAL

Présence inférieure à la référence de qualité

Quantité de matière organique dans l'eau, indiquant une insuffisance de traitement de l'eau et, ou un risque de formation de produits indésirables (Trihalométhanes) lors de la désinfection de l'eau. Le maximum réglementaire est 2,0 mg/L.

Nombre de prélèvements : **16**
Valeur moyenne : **1,56 mg(C)/L**
Valeur maxi : **2 mg(C)/L**

Quelques conseils

ABSENCE



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

SAVEUR-COULEUR



Signalez à votre distributeur d'eau (coordonnées sur la facture) les changements de saveur ou de couleur de l'eau distribuée.

CHLORE



Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.

ENTRETIEN



Pour les usages courants, l'eau du robinet ne nécessite pas de traitement complémentaire. Si vous possédez un système de traitement de l'eau, entretenez-le régulièrement.

Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 07/05/2024

UDI 035000054

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres/familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.



ZONE DE DISTRIBUTION : BEAUFORT_BEAUFORT/BOIS JOLI_CANCALE

Conclusion sanitaire	Indicateur global de qualité
2023 L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.	A A : Eau de bonne qualité B : Eau de qualité convenable C : Eau de qualité insuffisante D : Eau de mauvaise qualité Indicateur 2022 : B

Origine et gestion de l'eau	PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU																																			
<p> Votre réseau est alimenté par les captages : RETENUE DE BEAUFORT (PONT D'ATELLE), RETENUE DE BOIS JOLI (LE FREMUR). L'eau qui l'alimente est d'origine superficielle. </p> <p>Elle fait l'objet d'un traitement.</p> <p> Votre réseau alimente de façon permanente 3 communes (CANCALE, SAINT-COULOMB, SAINT-MELOIR-DES-ONDES), soit 12627 personnes. Le responsable des installations est : « SME DE BEAUFORT ». </p> <p> Pour plus de renseignements, veuillez contacter « COMPAGNIE EAUX ET OZONE » qui assure l'exploitation du réseau. </p>	<table border="1"> <thead> <tr> <th>BACTÉRIOLOGIE</th> <th>A</th> <th>Très bonne qualité</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td> Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée. </td> <td> Nombre de prélèvements : 45 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0 n/100 ml </td> </tr> <tr> <th>NITRATES</th> <th>A</th> <th>Bonne qualité</th> </tr> <tr> <td> Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L. </td> <td> Nombre de prélèvements : 44 Valeur moyenne : 12,4 mg/L Valeur maxi : 28,8 mg/L </td> </tr> <tr> <th>PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS</th> <th>A</th> <th>Bonne qualité</th> </tr> <tr> <td> Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé. </td> <td> Nombre de prélèvements : 10 Conformité : 100 % Nombre de substances recherchées : 229 Valeur maxi : 0,086 microgramme/L (2-aminosulfonyl-n,n-diméthylpicotin) </td> </tr> <tr> <th>TRIHALOMÉTHANES</th> <th>A</th> <th>Bonne qualité</th> </tr> <tr> <td> Élément pouvant provenir du procédé de désinfection de l'eau. Le maximum réglementaire est 100 microgramme/L. </td> <td> Nombre de prélèvements : 9 Valeur moyenne : 35,5 microgramme/L Valeur maxi : 68,4 microgramme/L </td> </tr> <tr> <th>INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES</th> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <th>DURETÉ</th> <td></td> <td>Eau peu calcaire</td> </tr> <tr> <td> Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire. </td> <td> Nombre de prélèvements : 44 Valeur moyenne : 16,2 °f Valeur maxi : 20 °f </td> <td></td> </tr> <tr> <th>CARBONE ORGANIQUE TOTAL</th> <td></td> <td>Présence inférieure à la référence de qualité</td> </tr> <tr> <td> Quantité de matière organique dans l'eau, indiquant une insuffisance de traitement de l'eau et, ou un risque de formation de produits indésirables (Trihalométhanes) lors de la désinfection de l'eau. Le maximum réglementaire est 2,0 mg/L. </td> <td> Nombre de prélèvements : 22 Valeur moyenne : 1,51 mg(C)/L Valeur maxi : 1,9 mg(C)/L </td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	BACTÉRIOLOGIE	A	Très bonne qualité	Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.	Nombre de prélèvements : 45 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0 n/100 ml	NITRATES	A	Bonne qualité	Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.	Nombre de prélèvements : 44 Valeur moyenne : 12,4 mg/L Valeur maxi : 28,8 mg/L	PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS	A	Bonne qualité	Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.	Nombre de prélèvements : 10 Conformité : 100 % Nombre de substances recherchées : 229 Valeur maxi : 0,086 microgramme/L (2-aminosulfonyl-n,n-diméthylpicotin)	TRIHALOMÉTHANES	A	Bonne qualité	Élément pouvant provenir du procédé de désinfection de l'eau. Le maximum réglementaire est 100 microgramme/L.	Nombre de prélèvements : 9 Valeur moyenne : 35,5 microgramme/L Valeur maxi : 68,4 microgramme/L	INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES			DURETÉ		Eau peu calcaire	Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.	Nombre de prélèvements : 44 Valeur moyenne : 16,2 °f Valeur maxi : 20 °f		CARBONE ORGANIQUE TOTAL		Présence inférieure à la référence de qualité	Quantité de matière organique dans l'eau, indiquant une insuffisance de traitement de l'eau et, ou un risque de formation de produits indésirables (Trihalométhanes) lors de la désinfection de l'eau. Le maximum réglementaire est 2,0 mg/L.	Nombre de prélèvements : 22 Valeur moyenne : 1,51 mg(C)/L Valeur maxi : 1,9 mg(C)/L	
BACTÉRIOLOGIE	A	Très bonne qualité																																		
Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.	Nombre de prélèvements : 45 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0 n/100 ml																																			
NITRATES	A	Bonne qualité																																		
Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.	Nombre de prélèvements : 44 Valeur moyenne : 12,4 mg/L Valeur maxi : 28,8 mg/L																																			
PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS	A	Bonne qualité																																		
Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.	Nombre de prélèvements : 10 Conformité : 100 % Nombre de substances recherchées : 229 Valeur maxi : 0,086 microgramme/L (2-aminosulfonyl-n,n-diméthylpicotin)																																			
TRIHALOMÉTHANES	A	Bonne qualité																																		
Élément pouvant provenir du procédé de désinfection de l'eau. Le maximum réglementaire est 100 microgramme/L.	Nombre de prélèvements : 9 Valeur moyenne : 35,5 microgramme/L Valeur maxi : 68,4 microgramme/L																																			
INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES																																				
DURETÉ		Eau peu calcaire																																		
Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.	Nombre de prélèvements : 44 Valeur moyenne : 16,2 °f Valeur maxi : 20 °f																																			
CARBONE ORGANIQUE TOTAL		Présence inférieure à la référence de qualité																																		
Quantité de matière organique dans l'eau, indiquant une insuffisance de traitement de l'eau et, ou un risque de formation de produits indésirables (Trihalométhanes) lors de la désinfection de l'eau. Le maximum réglementaire est 2,0 mg/L.	Nombre de prélèvements : 22 Valeur moyenne : 1,51 mg(C)/L Valeur maxi : 1,9 mg(C)/L																																			
Quelques conseils																																				
<p>ABSENCE</p>  <p>Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.</p>																																				
<p>SAVEURS-COULEUR</p>  <p>Signalez à votre distributeur d'eau (coordonnées sur la facture) les changements de saveur ou de couleur de l'eau distribuée.</p>																																				
<p>CHLORE</p>  <p>Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.</p>																																				
<p>ENTRETIEN</p>  <p>Pour les usages courants, l'eau du robinet ne nécessite pas de traitement complémentaire. Si vous possédez un système de traitement de l'eau, entretenez-le régulièrement.</p>																																				
Pour aller plus loin																																				
 <p>Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr</p>																																				

Édité le 07/05/2024

UDI 035004130

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.

Édition mars 2024
CHIFFRES 2023

Note d'information sur les redevances

L'agence de l'eau vous informe



POURQUOI DES REDEVANCES ?

Les redevances des agences de l'eau sont des recettes fiscales environnementales perçues auprès de ceux qui utilisent l'eau et qui en altèrent la qualité et la disponibilité (consommateurs, activités économiques).

Les agences de l'eau redistribuent cet argent collecté sous forme d'aides pour mettre aux normes les stations d'épuration, fiabiliser les réseaux d'eau potable, économiser l'eau, protéger les captages d'eau potable des pollutions d'origine agricole, améliorer le fonctionnement naturel des rivières...

Au travers du prix de l'eau, chaque habitant contribue à ces actions au service de l'intérêt commun et de la préservation de l'environnement et du cadre de vie.

LE SAVIEZ-VOUS ?

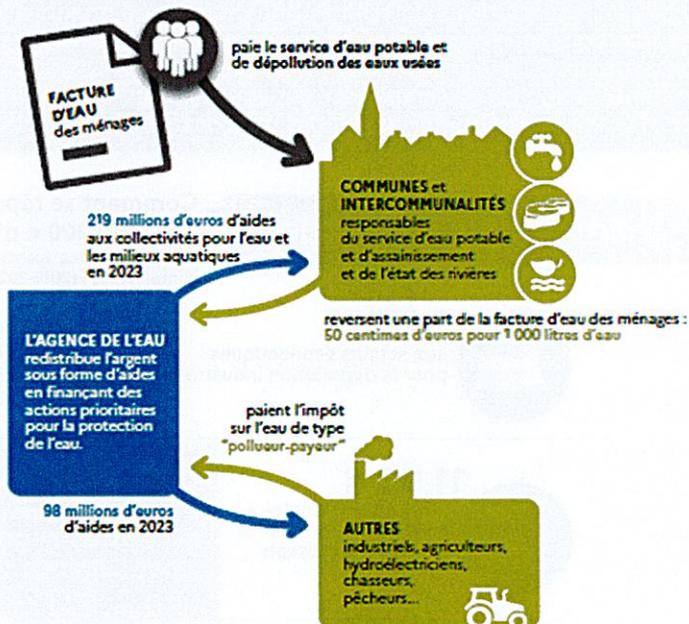
Vous pouvez retrouver le prix de l'eau de votre commune sur : services.eaufrance.fr

Les composantes du prix de l'eau :

- le service de distribution de l'eau potable (abonnement, consommation)
- le service de collecte et de traitement des eaux usées
- les redevances de l'agence de l'eau
- les contributions aux organismes publics (OFB, VNF...) et l'éventuelle TVA

Le prix moyen de l'eau en Loire-Bretagne en 2022 est de **4,66 euros TTC par m³**.

Données agrégées disponibles sur : services.eaufrance.fr/agence/04/2022



NOTE D'INFORMATION DE L'AGENCE DE L'EAU

Document à joindre au RPQS - Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau et de l'assainissement

L'article L.2224-5 du code général des collectivités territoriales, modifié par la loi n°2016-1087 du 8 août 2016 - art.31, impose à la/au maire ou à la/au président-e de l'établissement public de coopération intercommunale l'obligation de présenter à son assemblée délibérante un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public (RPQS) destiné notamment à l'information des usagers. Ce rapport est présenté au plus tard dans les neuf mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné. La/le maire ou La/le président-e de l'établissement public de coopération intercommunale y joint la réponse note d'information établie chaque année par l'agence de l'eau ou l'office de l'eau sur les redevances figurant sur la facture d'eau des abonnés et sur la réalisation de son programme pluriannuel d'intervention.

RPQS > des réponses à vos questions : <http://www.services.eaufrance.fr/gestion/rpqs-vos-questions>

Édition mars 2024

NOTE D'INFORMATION SUR LES REDEVANCES DE L'AGENCE DE L'EAU LOIRE-BRETAGNE
Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau et de l'assainissement

D'OÙ PROVIENNENT LES REDEVANCES 2023 ?

En 2023, le montant global des redevances (tous usages de l'eau confondus) émises par l'agence de l'eau s'est élevé à plus de 375 millions d'euros dont plus de 279 millions en provenance de la facture d'eau.

recettes / redevances

Qui paie quoi à l'agence de l'eau pour 100 € de redevances en 2023 ?

(valeurs résultant d'un pourcentage pour 100 €) - source agence de l'eau Loire-Bretagne



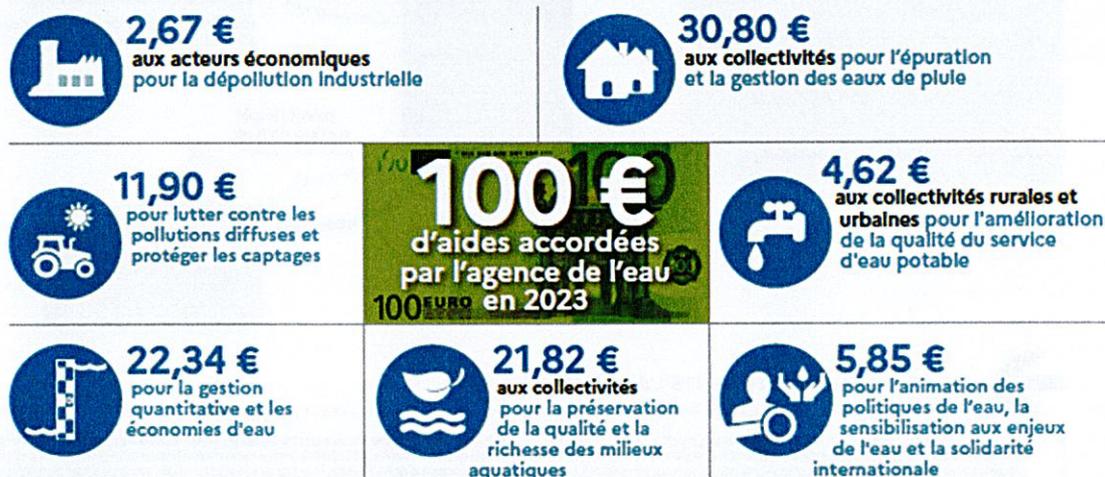
À QUOI SERVENT LES REDEVANCES ?

Grâce à ces redevances, l'agence de l'eau apporte, dans le cadre de son programme d'intervention, des concours financiers (subventions) aux personnes publiques (collectivités territoriales...) ou privées (acteurs industriels, agricoles, associatifs...) qui réalisent des actions ou projets d'intérêt commun au bassin ayant pour finalité la gestion équilibrée des ressources en eau. Ces aides réduisent d'autant l'impact des investissements des collectivités, en particulier, sur le prix de l'eau. Elles représentent 75 % du budget annuel moyen de l'agence de l'eau. Les 25 % restants financent : la surveillance, les contributions versées à l'office français de la biodiversité (OFB) et à l'établissement public du Marais Poitevin (EPMP), le fonctionnement de l'agence de l'eau...

interventions / aides

Comment se répartissent les aides pour la protection des ressources en eau pour 100 € d'aides en 2023 ?

(valeurs résultant d'un pourcentage pour 100 € d'aides en 2023) - source agence de l'eau Loire-Bretagne. 2023 est la cinquième année du 11^e programme d'intervention (2019-2024) de l'agence de l'eau.



En 2023, plus de 227 millions d'euros d'aides, soit 52 % des aides* de l'agence de l'eau Loire-Bretagne, accompagnent des actions de lutte contre les effets du dérèglement climatique.

*Basé sur les 436 millions d'aides versées en 2023, incluant les dotations de l'État dans le cadre du Fonds vert et de la lutte contre les fuites.

ACTIONS AIDÉES PAR L'AGENCE DE L'EAU LOIRE-BRETAGNE EN 2023

L'année 2023 marque la cinquième année du 11^e programme d'intervention de l'agence de l'eau Loire-Bretagne et de son contrat d'objectif et de performance 2019-2024 signé avec l'État. Des indicateurs annuels permettent de mesurer et suivre les efforts des maîtres d'ouvrage et de l'agence de l'eau en faveur des ressources en eau et des milieux aquatiques.

EN 2023...



*MAEC : mesures agro-environnementales et climatiques, BIO : pour agriculture biologique, PSE : paiement pour services environnementaux

CHANGEMENT CLIMATIQUE

L'eau est un des marqueurs principaux du changement climatique.

Plus de **52 %** du programme d'intervention de l'agence de l'eau Loire-Bretagne est consacré au **changement climatique en 2023** :

- solutions fondées sur la nature ;
- gestion et partage de la ressource ;
- économies d'eau ;
- gestion durable des eaux de pluie ;
- étude ;
- sensibilisation ;
- communication...

4 670 projets ont été financés par l'agence de l'eau Loire-Bretagne pour un montant de plus de 382 millions d'euros d'aides. 595 projets ont bénéficié de fonds d'État pour un montant de plus de 54 millions d'euros d'aides.

Des projets portés par les collectivités, les acteurs économiques et les associations pour lutter contre les pollutions, restaurer les milieux aquatiques, améliorer la surveillance des milieux, sensibiliser aux enjeux de l'eau ou encore assurer la solidarité internationale.

VOUS AIDEZ À AGIR

Pour agir plus efficacement face au dérèglement climatique, l'agence de l'eau Loire-Bretagne met en oeuvre son **Plan de résilience eau 2023-2024**. En 2024, 3 appels à projets sont renouvelés et leur enveloppe portée à 120 millions d'euros.



Retrouvez le Plan de résilience : bit.ly/Plan-Resilience-Eau

ACCORDS DE RÉSILIENCE

Pour réagir face à la sécheresse en 2022, l'agence lance au printemps 2023 : les accords de résilience.

Un dispositif innovant pour un **accompagnement financier sur-mesure** aux collectivités qui s'engagent dans l'amélioration de leur gestion de l'eau potable.

En savoir plus sur les accords de résilience : bit.ly/Securiser-Eau-Potable

LA CARTE D'IDENTITÉ DU BASSIN LOIRE-BRETAGNE

Des sources de la Loire et de l'Allier jusqu'à la pointe du Finistère, le bassin Loire-Bretagne couvre 155 000 km², soit 28 % du territoire métropolitain. Il comprend le bassin de la Loire et de ses affluents, de la Vilaine, les bassins côtiers bretons, vendéens et le Marais poitevin.

Son littoral s'étend sur 6 654 km, de la baie du Mont-Saint-Michel à l'île de Ré, soit 36 % des côtes métropolitaines. Il concerne 336 communautés de communes, plus de 6 800 communes, 36 départements et 8 régions en tout ou partie et plus de 13 millions d'habitants.

Siège

AGENCE DE L'EAU

9, avenue de Buffon • CS 36339
45063 ORLÉANS CEDEX 2
contact@eau-loire-bretagne.fr
02 38 51 73 73

Délégation

ARMORIQUE

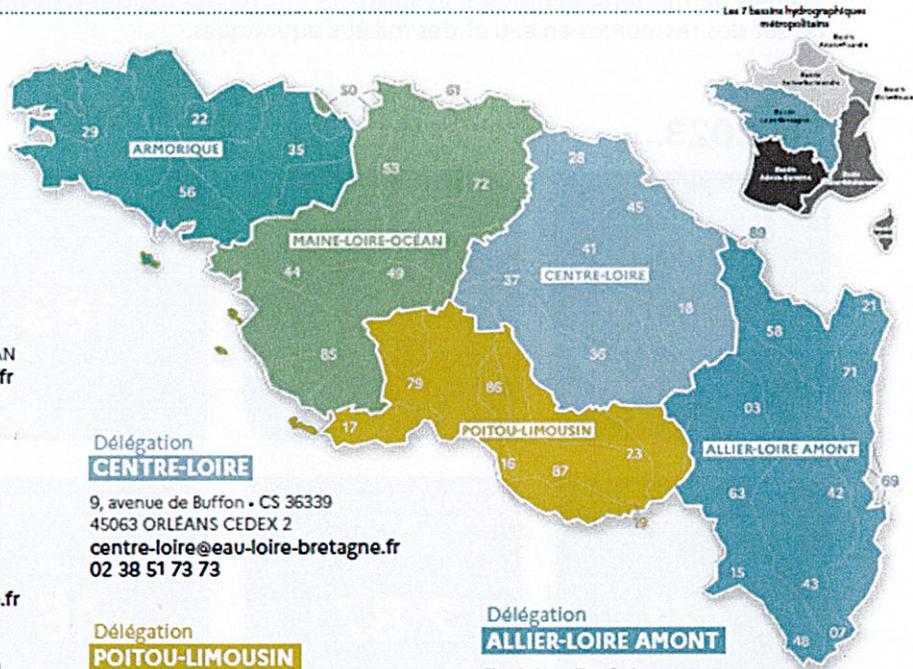
Parc technologique du Zoopôle
Espace d'entreprises Keraia - Bât. B
18, rue de Sabot • 22440 PLOUFRAGAN
armorique@eau-loire-bretagne.fr
02 96 33 62 45

Délégation

MAINE-LOIRE-OcéAN

NANTES (dépt. 44 - 49 - 85)
1, rue Eugène Varlin • CS 40521
44105 NANTES CEDEX 4
mlo-nantes@eau-loire-bretagne.fr
02 40 73 06 00

LE MANS (dépt. 49 - 50 - 53 - 61 - 72)
17, rue Jean Grémillon • CS 12104
72021 LE MANS CEDEX 2
mlo-lemans@eau-loire-bretagne.fr
02 43 86 96 18



Délégation

CENTRE-LOIRE

9, avenue de Buffon • CS 36339
45063 ORLÉANS CEDEX 2
centre-loire@eau-loire-bretagne.fr
02 38 51 73 73

Délégation

POITOU-LIMOUSIN

7, rue de la Goëlette • CS 20040
86282 SAINT-BENOIT CEDEX
poitou-limousin@eau-loire-bretagne.fr
05 49 38 09 82

Délégation

ALLIER-LOIRE AMONT

Site de Marmilhat Sud
19, allées des eaux et forêts • CS 40039
63370 LEMPDES
allier-loire-amont@eau-loire-bretagne.fr
04 73 17 07 10



Suivez l'actualité de l'eau du bassin sur agence.eau-loire-bretagne.fr et découvrez les aides de l'agence pour agir et accélérer sur aides-redevances.eau-loire-bretagne.fr

1964

Première loi sur l'eau

1 MISSION COMMUNE

pour l'eau, la biodiversité et le littoral

4 GRANDES PRIORITÉS

Partager la ressource
Restaurer les cours d'eau
Agir pour les eaux littorales
Garantir le bon état des eaux

1 600 AGENTS ENGAGÉS

pour une expertise au service de l'eau, sur le territoire métropolitain

2024

L'eau, une priorité pour tous !

2024 marque pour les 6 agences de l'eau 60 années d'engagement pour l'eau.



Rendez-vous du 19 au 21 novembre au Salon des maires et des collectivités locales.